

POUR UN INVESTISSEMENT DE 100 M€

Insuline : Sanofi lance son unité de production

PARELLADA (PDG Sanofi Algérie) :
«Ce sera le premier complexe
industriel en Afrique»



l'Algérie
aujourd'hui
le Quotidien d'Information

L'Algérie Aujourd'hui - N°514 - **Jeudi 5 octobre 2023 - 30 DA**

**ARKAB COPRÉSIDE À BRUXELLES LA RÉUNION DE HAUT
NIVEAU DU DIALOGUE ÉNERGÉTIQUE**

L'UE veut renforcer ses liens avec l'Algérie

Coopération algéro-tunisienne

**«Des étapes
encourageantes
franchies»**

Le MAE dénonce un faux communiqué

**Mali : à qui profitent
les fake-news ?**

Le secteur appelé à tripler sa
contribution au PIB du pays

**La machine industrielle
se remet en marche**

Ce pays veut retrouver sa dimension africaine

**L'Algérie ouvre la
porte au
Soudan du sud**

Il vient de renouveler son partenariat
avec le groupe Hasnaoui

**NISSAN PRÉPARE
SON RETOUR EN
ALGÉRIE**

KLENKIEWICZ (directeur chez Nissan) :
«Nous avons des projets ambitieux»



A propos de sa mini révolution

SADI : «J'AI CONSTATÉ L'URGENCE D'AGIR»

LE MAE DÉNONCE UN FAUX COMMUNIQUÉ

Mali : à qui profitent les fake-news ?

PAR AMAR R.

LE MINISTÈRE des affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger a démenti formellement hier toute relation avec un communiqué au sujet du Mali qui lui a été faussement attribué.

"Il a été constaté la circulation d'un communiqué au sujet du Mali attribué faussement au ministère des affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger. Le ministère dément formellement toute relation avec cette pseudo-expression de position", peut-on lire dans un communiqué du ministère.

A ce titre, le ministère des affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger souligne que son communiqué "vaut mise en garde aux lecteurs que ce faux document pourrait abuser".

Cette réaction du MAE algérien vient certes barrer la route devant des parties intéressées par la perspective d'une guerre au Mali, en distillant de fausses informations dans un contexte de confusion sécuritaire marquée par la reprise des armes entre les autorités de transition et les rebelles d'un côté, et ces mêmes autorités et des organisations terroristes de l'autre. Un contexte pareil peut en effet s'avérer propice à la propagation de fausses informations, que les Maliens eux-mêmes dénoncent.

Contexte favorable à la désinformation

Au Mali, l'association des professionnels de la presse en ligne (Appel Mali) a d'ailleurs alerté au sujet d'"une campagne de propagande et de désinformation qui sévit sur les réseaux sociaux".

"Ce climat a donné l'occasion à des individus aux desseins inavoués pour propager la désinformation au détriment de la paix et de la cohésion sociale", estime l'association



qui "exprime son profond regret face à l'ampleur croissante de cette désinformation sur la toile, constituant ainsi des facteurs aggravants, propices à la diffusion de messages haineux, en contradiction avec les principes énoncés dans la charte de la presse en ligne".

Mais qu'à cela ne tienne, il est utile de s'interroger aussi sur les intentions de leurs auteurs : qui veut nuire à l'Algérie ? Qui a intérêt à l'impliquer dans la guerre fratricide au nord du Mali ? Dans cette région que contrôlent les rebelles touareg, de violents affrontements se déroulent après que l'armée malienne mène une offensive pour reprendre le contrôle des villes du nord du pays, Gao et Kidal, vers lesquelles a été acheminé un important convoi militaire.

Cette région, qui a connu une phase d'accalmie depuis la signature de l'accord d'Alger en 2015, a renoué avec les hostilités depuis août dernier. Lors de son avancée vers Kidal, l'armée malienne a subi plusieurs attaques, aussi bien de la part des touareg que des groupes terroristes affiliés à Al-Qaïda.

L'accord d'Alger en rempart

Face au conflit, il convient de rappeler que l'Algérie, en tant que chef de file de la médiation internationale au Mali, a exprimé à maintes fois sa ferme conviction que c'est par la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, que "le Mali pourra construire un front interne capable de résister aux

agressions que le terrorisme fait subir au Mali et au-delà à l'ensemble de la région". De plus, l'Algérie a aussi assuré le Mali que sa disponibilité à travailler avec lui pour la mise en œuvre de cet accord reste entière, car il constitue le rempart qui préserve la sécurité, la souveraineté, l'intégrité territoriale et la stabilité de ce pays frère.

En sus, Abdelmadjid Tebboune a annoncé aussi récemment le début de la réalisation par l'agence algérienne de coopération internationale des premiers projets de développement au nord du Mali et au Niger, expliquant les missions de cette agence internationale qui consistent à "contribuer à résorber la pauvreté et lutter contre la soif et le manque d'infrastructures de soins et d'évacuation des eaux".

A. R.

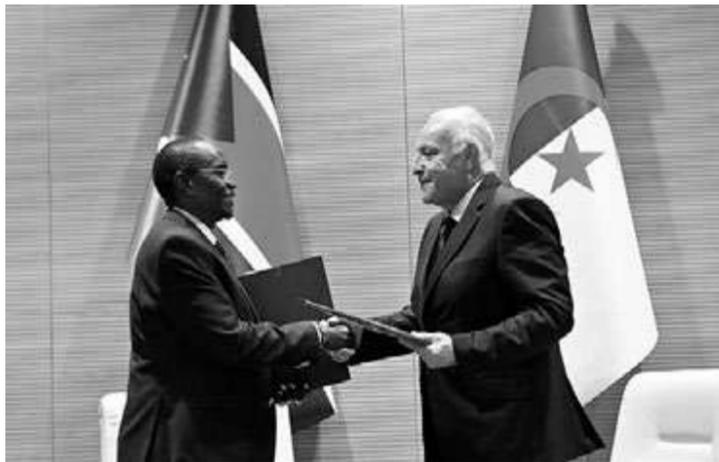
CE PAYS VEUT RETROUVER SA DIMENSION AFRICAINE

L'Algérie ouvre la porte au Soudan du Sud

PAR DJILALI B.

Le ministre des affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu hier au CIC, à Alger, son homologue sud-soudanais, James Morgan Pitia, qui participait au Chemex-Afrique 2023, sur l'interdiction des armes chimiques en Afrique, a indiqué un communiqué du ministère.

Les deux responsables ont évoqué "les moyens et les perspectives de relance de la coopération bilatérale dans les domaines politique, diplomatique et économique", est-il indiqué dans le communiqué, mais aussi et surtout les dossiers liés au continent qui a connu des développements, qui appellent à une conjugaison des efforts pour les surmonter. Il s'agit notamment de la crise du Soudan, dont le voisin du sud a proposé sa médiation et qui fait l'objet d'un plan que soutient l'Algérie et également de la question du Sahel qui est plus compliquée et nécessite une mutualisa-



tion des efforts du continent pour endiguer la menace sécuritaire et relever le défi du développement socioéconomique pour éloigner le spectre des ingérences étrangères notamment.

Ainsi, les deux diplomates ont évoqué la question de la crise du Soudan, sous l'angle des progrès réalisés dans la mise en œuvre de "l'accord de paix revitalisé en république du Soudan du Sud, soutenu par l'Algérie en vertu de sa qualité de membre du comité

africain de haut niveau, chargé du suivi de cet accord", est-il précisé, selon la même source.

Devant la presse, M. Attaf a réitéré la promesse de l'Algérie d'être la voix de l'Afrique au conseil de sécurité de l'ONU où elle est élue membre non permanent.

Pour sa part, le ministre des affaires étrangères sud-soudanais, James Morgan Pitia a affirmé que sa visite en Algérie "revêt une grande importance, en ce qu'elle

nous a permis de renforcer les relations bilatérales entre le Soudan du Sud et l'Algérie, un des plus importants pays du continent", rappelant que l'Algérie avait participé à la surveillance du processus de paix dans son pays, a rapporté l'APS.

Il a par ailleurs informé que la transition prendra fin l'année prochaine et sera sanctionnée avec des élections qui donneront un gouvernement au Sud-Soudan qui a connu des tensions depuis son indépendance du nord.

Il a affirmé par ailleurs qu'au moment où les pays africains souffrent de nombreux problèmes et ont besoin de représentants de haut niveau qui œuvrent à les résoudre, l'Algérie, qui occupera son siège de membre non permanent au conseil de sécurité à compter de janvier 2024, est en mesure d'apporter une contribution efficace dans la résolution des problèmes du continent, selon la même source.

Il y a lieu de relever que le Soudan du Sud, qui a plongé dans

une crise interne, après la scission avec le nord, avait dû faire appel à l'ennemi du nord pour conclure un accord de paix. Entre-temps, a éclaté la crise du Soudan, paradoxalement, c'est le Soudan du Sud qui se propose pour une médiation entre les deux parties en conflit qui a fait des centaines de morts civils et des milliers de réfugiés.

C'est ainsi que le Soudan du Sud retrouve sa dimension africaine, après avoir longtemps compté sur des alliés moins soucieux de son développement que d'affaiblir le Soudan. Il s'agit particulièrement d'Israël et des Etats-Unis. Deux alliés qui ne sont jamais intervenus quand la crise a éclaté entre clans rivaux à Juba. L'on retrouvera Khartoum pour abriter les pourparlers avec le soutien de l'union africaine. Pour ainsi dire, le président Salva Kiir revient dans son giron géographique naturel pour retrouver des pays frères, des pays amis et des pays alliés par un destin commun.

D. B.

IL VIENT DE RENOUVELER SON PARTENARIAT AVEC LE GROUPE HASNAOUI

Nissan prépare son retour en Algérie

La marque automobile Nissan vient de signer un nouvel accord de partenariat avec l'Algérie. Ce nouveau lancement de la marque japonaise a été signé avec son partenaire algérien de longue date, le groupe Hasnaoui.

PAR NABIL MANSOURI

L'ACCORD entre les deux parties a été signé ce début du mois d'octobre en Afrique du Sud, entre M. Joni Paiva, président de Nissan Afrique, et Sofiane Hasnaoui, représentant du groupe Hasnaoui, à l'occasion du lancement du nouveau Nissan Navara à partir de l'usine Rosslyn (Afrique du Sud).

Au sujet de cet accord, le président de Nissan Afrique a déclaré qu'il s'agit d'un "tout nouveau départ sur un marché très important, qui était auparavant l'un des trois premiers marchés automobiles en Afrique et qui est en train de monter en puissance". Il a souligné que "c'est une occasion capitale pour la marque Nissan (...) et une partie intégrante de la stratégie de croissance à moyen terme de la marque, visant à libérer le potentiel de ce continent en fournissant la meilleure gamme de modèles pour répondre aux besoins de mobilité de l'Afrique de manière durable, sûre et ambitieuse".

Klenkiewicz : «Nous avons des projets ambitieux pour le marché algérien»

Nissan Afrique, étant le seul

équipementier du continent à disposer de deux usines en propriété exclusive, en Egypte et en Afrique du Sud, ainsi que de deux installations DKD au Ghana et au Nigeria, aspire à élargir sa présence vers le marché algérien.

Le directeur national de Nissan Afrique du Sud et marchés indépendants en Afrique, Maciej Klenkiewicz, a déclaré : "Nous sommes enthousiasmés par ce partenariat. Nous avons des projets ambitieux pour le marché algérien et plus particulièrement avec le Nissan Navara construit localement."

Pour le directeur de l'usine Nissan de l'Afrique du Sud, les marchés nord-africains de l'Algérie, de l'Égypte et de la Libye ont été identifiés comme des marchés clés pour le nouveau Navara, ainsi qu'une gamme d'ensembles passionnants qui seront introduits avec le modèle à travers le continent.

Pour sa part, le représentant du groupe Hasnaoui a exprimé sa satisfaction quant au renouvellement de ce partenariat de longue date. "Nous sommes très heureux de signer ce nouvel accord. C'est un nouveau chapitre dans ce qui a été un partenariat durable et il est



tout à fait approprié que nous embrassions l'avenir ici, au domicile du tout nouveau Nissan Navara, qui véritablement est un digne successeur du légendaire NP300 Hardbody et un véhicule qui incarne tout ce que l'accord de libre-échange sur le continent africain espère réaliser". Selon Sofiane Hasnaoui, le Nissan Navara est vraiment le modèle phare d'une gamme Nissan déjà très impressionnante. "Nous attendons beaucoup de ce modèle et de ce qu'il peut faire sur un marché de la taille et de l'importance de celui de l'Algérie", a-t-il souligné.

L'Algérie, un marché «stratégiquement important pour Nissan»

Lors de la signature de cet accord avec son partenaire algé-

rien, le président de Nissan Afrique n'a pas caché ses ambitions pour renouer avec le marché algérien. "C'est formidable d'avoir un partenaire sur un marché stratégiquement important comme l'Algérie", a-t-il avoué, en promettant de relever tous les défis, en adoptant une vision de l'avenir fondée sur la confiance et des valeurs partagées. "Cet accord symbolise notre engagement collectif en faveur d'une croissance et d'une prospérité soutenues dans le paysage automobile algérien", a-t-il conclu.

Il est à rappeler que le groupe Hasnaoui avait été le distributeur officiel des véhicules Nissan depuis près de 25 ans. Avec la relance du secteur automobile en Algérie, beaucoup d'anciens représentants de marques automobiles en Algérie ont repris leurs contacts avec leurs

fournisseurs, notamment ceux qui ont entamé des projets d'installations d'usines de montage. Une option qui est devenue une condition capitale pour obtenir l'agrément de la part des autorités, selon les exigences du nouveau cahier des charges. Ce qui est le cas pour le légendaire représentant de Nissan en Algérie.

En 2019, un accord de partenariat avait été signé entre le groupe Hasnaoui et le constructeur japonais Nissan Motor, pour l'installation d'une usine de production de véhicules en Algérie, avec un investissement de 160 millions de dollars. Cette usine, dont l'installation était prévue à Oran, prévoyait la création de plus de 1800 emplois, avec une capacité initiale de plus de 60.000 véhicules de tourisme et utilitaires légers par an. **N. M.**

ARKAB COPRÉSIDENT À BRUXELLES LA RÉUNION DE HAUT NIVEAU DU DIALOGUE ÉNERGÉTIQUE

L'UE veut plus d'énergie dans sa relation avec l'Algérie

PAR ABDELLAH B.

L'Algérie dispose d'une importante réserve gazière et d'énormes potentialités en termes de production des énergies futures, l'hydrogène en particulier, ce qui la place au centre des intérêts de l'union européenne durant ces deux dernières années. C'est d'ailleurs autour de ces dossiers que les discussions tourneront aujourd'hui à l'occasion de la 5^e réunion de dialogue énergétique de haut niveau, à Bruxelles, entre le ministre de l'énergie Mohamed Arkab et la commissaire européenne Kadri Simson.

En effet, pour le court et le moyen termes, l'intérêt européen est beaucoup plus centré sur les augmentations des approvisionnements en gaz de l'espace Schengen, après la réduction drastique des importations de gaz russe. A la recherche d'une alternative "fiable", l'Union européenne s'est tournée vers l'Algérie. Le pays continue à fournir des efforts considérables en termes de développement de sa production, mais exige une implication directe et effective de ses clients dans l'investissement dans cette filière, mais aussi par la stabilité du marché, pour garantir un développement durable du secteur gazier. Il s'agit donc d'une nécessité de sceller un partenariat durable bénéfique pour les deux parties. C'est l'un des points qui seront abordés lors de la rencontre entre Arkab et Simson aujourd'hui. L'autre dos-

sier, qui est également d'une importance non négligeable et qui vise à mettre les jalons d'une longue et riche coopération dans le domaine des énergies propres, est celui de l'adaptation de la production énergétique nationale aux normes environnementales.

Sur ce point, l'union européenne a adopté de nouvelles normes en termes d'importations de l'énergie. Son marché exige une énergie à bas carbone. De ce fait, l'Algérie qui vise à renforcer sa position en tant que fournisseur "fiable" et "stable" s'est déjà inscrite dans la transition verte. Dans ce sens, la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach se lance dans la réalisation d'un énorme programme de solarisation de plus de 80% de ses sites de production d'ici à 2030, tout en s'appuyant également sur une technologie de pointe en matière de captage et de stockage du carbone.

L'hydrogène au centre de la rencontre Arkab-Simson

Par ailleurs, l'union européenne accorde un intérêt particulier au développement de la filière de l'hydrogène en Algérie, et ce, pour de nombreuses raisons. La première est relative aux coûts de produc-

tion, qui est désormais plus bas, mais aussi pour le transport de cette nouvelle ressource de l'énergie qui s'ajoute aux potentialités naturelles du pays. Selon le communiqué de la commission européenne de l'énergie, cette rencontre entre Arkab et Simson est une occasion pour aborder l'état d'avancement de la coopération énergétique entre les deux parties et "parler surtout de l'hydrogène". Sur ce point, l'Algérie a tracé un programme ambitieux pour le développement de cette filière dans les années à venir. Un programme d'une valeur estimée à plus de 20 milliards de dollars pour produire et exporter entre 30 et 40 milliards kilowatts d'hydrogène gazeux, liquéfiés et dérivés pour

répondre à près de 10% des besoins du marché européen d'ici à 2040. Des projets pilotes, en partenariat avec la société allemande VNG, ont été déjà lancés, et d'autres sont en phase d'étude comme celui de la filiale de Sonatrach AEC qui consiste en la production d'hydrogène vert à partir des stations de dessalement de l'eau de mer.

De nouveaux ponts énergétiques «verts» au programme

En fait, pour assurer un approvisionnement durable et stable de l'union européenne en termes de nouvelles ressources d'énergie, l'hydrogène et l'électricité, il est question de bâtir de nouveaux ponts énergétiques reliant l'Algérie et l'union européenne, l'Italie en particulier. Deux projets sont actuellement en phase d'étude. Le premier est en relation avec la construction d'un nouveau gazoduc Algérie-Italie pour le transport de l'hydrogène vert ; le deuxième est une interconnexion électrique. Cette rencontre est donc une occasion pour discuter de l'avenir de ces deux nouvelles infrastructures destinées à soulager la demande européenne en matière d'énergie.

Depuis l'avènement de la crise ukrainienne, l'union européenne active davantage pour le renforcement de sa coopération énergétique pour garantir la sécurité énergétique du vieux continent. **A. B.**



PUNAISES DE LIT

Air Algérie et Tassili Airlines adoptent des mesures préventives

PAR ADEL C.

AU MOMENT où la France connaît une propagation importante des punaises de lit, les autorités algériennes ont commencé à prendre les devants pour éviter l'arrivée de ces insectes sur le territoire national. Alors que le ministre de la santé Abdelhak Saïhi a assuré que la situation n'est pas alarmante tout en révélant que les services de contrôle sont déployés au niveau de l'ensemble des postes frontaliers, des ports et des aéroports, ce fut au tour des compagnies aériennes nationales de réagir à leur tour. Ainsi, Tassili Airlines, via un communiqué, a annoncé l'adoption de nouvelles mesures préventives pour empêcher la propagation de ces parasites dans ses appareils. Une campagne de désinsectisation et de désinfection de tous ses avions desservant la France, le marché aérien le plus important, sera entamée à partir d'aujourd'hui. De son côté, Air Algérie a décidé de renforcer les opérations de nettoyage de ses avions, c'est en tout cas ce que nous a révélé Amine Andalouci, porte-parole de la compagnie. A ce sujet, il nous a assuré que "ces mesures ont toujours existé, mais à cause de ce phénomène une décision de les renforcer a été prise depuis quelques jours déjà". Puis, il a enchaîné : "Depuis une semaine, des opérations de désinfection des avions se fait et pas uniquement sur ceux qui desservent la France. C'est tous les appareils de la compagnie Air Algérie qui sont concernés par cette mesure préventive et elle sera maintenue jusqu'à un nouvel ordre."

Alors qu'aucune découverte de punaises de lit n'a été faite à bord des avions de la compagnie Air Algérie comme nous l'a été assuré M. Andalouci, toutes les procédures pour éviter l'invasion de ces insectes



sont prises aux aéroports mais aussi aux ports, car nous avons appris que les navires d'Algérie Ferries sont, eux aussi, concernés par cette campagne de désinsectisation.

Ce qu'il faut savoir sur les punaises de lit

Depuis quelques jours, des rumeurs sur la présence de punaises de lit circulent sur les réseaux sociaux via des vidéos, provoquant l'inquiétude au sein de la population, mais nombreux sont ceux qui n'ont pas beaucoup d'informations sur ces insectes. Ce qu'il faut savoir, c'est que les punaises de lit ne volent pas, ne sautent pas, mais courent très vite. Elles se nourrissent principa-

lement de sang humain, se cachent la journée et ne sortent que la nuit. Très fécondes et résistantes, elles peuvent pondre jusqu'à 20 œufs par jour. Si un insecte réussit à s'introduire dans une maison, cette dernière peut être totalement infestée en une semaine. Les punaises de lit peuvent très bien se déplacer dans les conteneurs et le textile, c'est pour cette raison que les cargaisons venues de France doivent être aussi désinfectées afin d'éviter la propagation de ces parasites. Les punaises de lit peuvent aussi être à l'origine de la transmission d'autres maladies sanguines d'une personne à une autre.

A. C.

Sonelgaz examine les moyens d'appui aux capacités de production de l'électricité au Niger

Le PDG de Sonelgaz, Mourad Adjal, s'est entretenu avec la directrice générale de la société nigérienne d'électricité (Nigelec), Fati Abarchi, et le secrétaire général de la société, Arzika Mahamadou, sur les moyens d'appui aux capacités de production de l'électricité au Niger, indique un communiqué du groupe.

La séance de travail s'est déroulée mardi en visioconférence en présence de nombre de cadres dirigeants du groupe Sonelgaz, précise la même source. Lors de cette séance qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du mémorandum d'entente signé entre Sonelgaz et Nigelec, "les moyens d'appui aux capacités de production de l'électricité au Niger ont été examinés, compte tenu des expériences et des capacités financières et humaines dont dispose Sonelgaz, notamment en matière de production de l'électricité et de formation".

UNIVERSITÉ

Recrutement de 1904 maîtres assistants hospitalo-universitaires

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique Kamel Baddari a fait état, hier à Alger, du recrutement de 1904 maîtres assistants hospitalo-universitaires au cours des mois d'octobre et de novembre prochain, portant ainsi le nombre des nouveaux enseignants à 10 000.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de sa visite aux différentes structures de l'école nationale polytechnique (ENP) d'El-Harrach, le ministre a précisé que le secteur avait recruté plus de 8000 maîtres assistants classe B et que 1904 maîtres assistants hospitalo-universitaires le seront au cours des mois d'octobre et de novembre de cette année, portant ainsi le nombre global à 10 000 nouveaux enseignants avant la fin de l'année en cours.

Le secteur connaît, pour la première fois depuis l'indé-



pendance, le recrutement de ce grand nombre d'enseignants, ce qui améliorera la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Le ministre a rappelé l'intérêt accordé par le président de la République à la promotion de l'université et à faire de celle-ci une véritable locomotive du développement local et national et une source d'emploi.

Le ministre a eu des échanges avec les ensei-

gnants et les étudiants lors de sa visite à un incubateur de projets innovants, rappelant les mesures incitatives prises pour encourager les étudiants à créer leurs propres startups.

Pour leur part, les étudiants ont salué les mesures liées à l'amélioration de la vie universitaire, notamment la décision du président de la République d'augmenter la bourse des étudiants à 2000 DA/mois dont la valeur n'a pas été rehaussée depuis 9 ans.

Le salon international Revade du 27 au 30 novembre

La 7e édition du salon international de la revalorisation et récupération des déchets Revade sera organisée du 27 au 30 novembre prochain au palais des expositions à Alger, a indiqué hier un communiqué de l'agence nationale des déchets (AND) qui organise la manifestation, en collaboration avec la chambre algérienne du commerce et d'industrie (CACI).

La nouvelle édition se tiendra sous le thème "lorsque les déchets deviennent une richesse", selon le communiqué qui ajoute qu'elle sera un espace qui réunira les sociétés activant dans le domaine de la collecte, du transport, du tri et de la revalorisation des déchets.

Le salon se veut également une opportunité pour les investisseurs pour connaître les différents équipements et les nouvelles techniques employés dans le domaine de gestion des déchets, au double plan national et international, lit-on dans le communiqué. L'AND tend, à travers cette édition, à passer vers le principe de revalorisation des déchets et d'exploitation de la richesse, dont la valeur économique est estimée à 207 milliards de DA annuellement, selon les données du système informatique national des déchets 2023, sachant que le taux de recyclage en Algérie ne dépasse pas 10%.

A rappeler que le Revade, qui a connu, dans ses précédentes éditions, la participation de plus de 140 entreprises algériennes publiques et privées et qui a drainé 20 pays étrangers de différents continents, ambitionne de réaliser plus lors de cette édition, conclut l'AND dans son communiqué.

Habitat : l'Algérie disposée à partager son expérience avec les partenaires africains

Le ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, Mohamed Tarek Belaribi, a fait part, hier à Alger, de la disposition de l'Algérie à partager son expérience avec les partenaires africains et à tirer profit de leurs expériences dans le domaine de l'habitat. Dans une déclaration à la presse en marge de la réunion du conseil d'administration de l'institution panafricaine de financement de l'immobilier (Shelter-Afrique), organisée hier dans le cadre de l'assemblée générale extraordinaire de l'Institution qui s'ouvre aujourd'hui, Belaribi a fait savoir que la rencontre, "très fructueuse", a porté sur l'expérience de l'Algérie dans le secteur de l'habitat, que "nous sommes prêts à partager avec nos frères africains".

Après avoir relevé "le niveau élevé de l'expérience algérienne dans le secteur de l'habitat", le ministre a fait état d'"une demande de partage de l'expérience de l'Algérie dans toutes les formules du logement au niveau africain".

En 2022, un total de 400.000 logements et 265 structures publiques ont été distribués, a-t-il poursuivi, soulignant que la réalisation de ces projets a été effectuée par des produits 100% algériens. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le président de l'assemblée générale de l'institution Shelter-Afrique, Ahmed Musa Dangiwa, a affirmé que l'Afrique "fait face à des défis importants dans le domaine de l'habitat, d'où l'impératif de redoubler d'effort, notamment la révision des textes réglementaires et constitutifs de l'Institution".

COOPÉRATION ALGÉRO-TUNISIENNE

«Des étapes encourageantes franchies»

«Il y a convergence des positions et des vues du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et de son homologue tunisien Kais Saïed à l'égard de plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun.»

PAR BRAHIM AZIEZ

C'EST CE qu'a déclaré le chef du gouvernement tunisien Ahmed Hachani au sortir de l'audience que lui a accordée hier M. Tebboune, au terme de la 22^e session de la grande commission mixte qui s'est tenue au CIC à Alger, et du forum économique algéro-tunisien, auxquels le chef du gouvernement tunisien a pris part à la tête d'une importante délégation. Celui-ci soulignera, dans une déclaration, que la rencontre avait été "une heureuse occasion pour s'enquérir de la vision du président Tebboune concernant le renforcement des relations fraternelles et de la coopération algéro-tunisienne, ainsi que ses positions, au sujet de nombreuses questions régionales et internationales d'intérêt commun, lesquelles sont en accord avec les positions et les vues du président tunisien".

Le chef du gouvernement tunisien insistera sur l'importance des résultats de la réunion préparatoire "au service des intérêts des deux pays et peuples", soulignant l'importance de "hisser les relations de coopération bilatérale à des niveaux supérieurs".

Pour, Aïmene Benabderrahmane, qui s'exprimait lors de l'ouverture de la 22^e ses-

sion de la grande commission mixte tenue hier à Alger sur les raisons de la faible coopération bilatérale dans les domaines économiques, en dépit de la hausse des échanges commerciaux bilatéraux ces deux dernières années, "cela était dû à l'absence d'activités régulières de suivi et d'évaluation". Il relèvera à ce propos que les deux pays jouissaient de "grandes capacités leur permettant de réaliser un véritable décollage économique".

Le premier ministre appellera à "l'adoption d'une feuille de route pour le suivi de la coopération bilatérale selon un calendrier défini pour chaque secteur".

Et d'ajouter qu'"une feuille de route comprenant les échéances et les priorités de notre coopération et de nos projets afin d'en assurer un suivi selon un calendrier défini pour chaque secteur", recommandant une évaluation de ces projets "dans le cadre des mécanismes disponibles, ou ceux devant être créés, afin que notre coopération soit palpable, efficace et bénéfique aux économies de nos deux pays".

Attaf: «De nouveaux domaines de coopération identifiés»

Le ministre des affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger



Ahmed Attaf a affirmé hier que la coopération entre l'Algérie et la Tunisie avaient franchi des étapes "encourageantes", se félicitant des "nouveaux domaines de coopération identifiés entre les deux pays, notamment le développement des régions frontalières, l'exploration et la production d'hydrocarbures, la promotion du tourisme saharien et l'exploitation des ressources en eau souterraines communes", lesquels s'ajoutent, a-t-il dit, aux "domaines classiques de coopération bilatérale".

Le ministre algérien des affaires étrangères saluera "les efforts des membres des délégations des deux pays dans le recensement des réalisations et l'identification des obstacles et des moyens de les surmonter,

en sus de l'élaboration des textes juridiques qui seront soumis, jeudi, à l'appréciation et l'évaluation de la grande commission mixte de coopération".

Pour sa part, le ministre tunisien des affaires étrangères, de la migration et des Tunisiens à l'étranger a affirmé que les relations entre l'Algérie et la Tunisie au niveau politique étaient "excellentes", insistant sur l'impératif de les renforcer sur le plan économique.

Nabil Ammar affirmera même qu'"il faut montrer au monde que cette relation est solide et pérenne", ne manquant pas de remercier l'Algérie pour son soutien à la Tunisie en cette "conjoncture difficile" que traverse l'économie tunisienne. **B. A.**

LE SECTEUR APPELÉ À TRIPLER SA CONTRIBUTION AU PIB DU PAYS

La machine industrielle se remet en marche

PAR R. AKLI

Restée grippée et sans boussole des années durant, la machine industrielle nationale se remet progressivement en marche, à la faveur notamment du nouveau cadre réglementaire mis en place ces deux dernières années par les pouvoirs publics en vue de libérer l'investissement. De fait, selon le directeur général de la promotion de l'investissement au ministère de l'industrie et de la production pharmaceutique, Salah Bousbia, le secteur industriel national à travers ces différentes filières capte à lui seul plus de la moitié des nouveaux projets enregistrés auprès de l'agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) entre début novembre 2022 et fin juillet dernier. Un engouement réel né surtout de l'attrait des diverses incitations et avantages qu'offre la nouvelle loi sur l'investissement, a souligné le même responsable à l'occasion du forum d'affaires algéro-tunisien, hier à Alger. Aussi, l'industrie nationale, a-t-il indiqué, se fixe comme objectif de porter à terme jusqu'à 15% sa part dans le produit

intérieur brut (PIB) du pays, alors que par le passé celle-ci, faut-il le rappeler, ne dépassait guère 5%, soit une contribution trop faible pour tirer la croissance économique et aider à la résorption du chômage. A plus ou moins court terme, la contribution attendue du secteur industriel au PIB du pays devrait s'accélérer à au moins 10% d'ici à 2024-2025, avait indiqué Abdelmadjid Tebboune lors d'un entretien qu'il a accordé en avril dernier à la chaîne d'information qatarie Al Jazeera. Et alors que la récente relance de la

filiale automobile laisse augurer d'une forte dynamique à créer dans les secteurs de la sous-traitance industrielle, de nombreuses autres branches, dont l'industrie pharmaceutique, l'agroalimentaire, la sidérurgie et autres, commencent déjà à baliser de nouveaux chemins de croissance et de développement de l'industrie nationale, celle-ci affichant depuis l'année dernière des performances pour le moins encourageantes. L'industrie algérienne, font ressortir en ce sens les récentes évaluations de l'office

national des statistiques (ONS), a connu un véritable rebond avec une croissance en volume de 6,1% au premier trimestre de l'année en cours, contre 4,2% l'année précédente. Le même organe a souligné dans le même contexte que la production industrielle du secteur public national a enregistré durant la même période une croissance notable de 5,6%, tirée notamment par l'activité des secteurs énergétiques et des mines, les industries sidérurgique, métallique, mécanique et électronique, ainsi que l'industrie chimique et l'agroalimentaire.

Projets d'investissement

Au-delà de ces performances certes de très bon augure, les perspectives d'une relance durable de la machine industrielle pour en faire une nouvelle locomotive de diversification économique s'illustrent surtout à travers la nouvelle dynamique insufflée à l'investissement, tant national qu'étranger, avec 1595 projets déjà enregistrés auprès de l'AAPI dans le secteur de l'industrie.

Une dynamique appelée du

reste à se confirmer davantage au regard non seulement des nouveaux dispositifs incitatifs mis en place pour attirer les investisseurs, mais aussi et surtout de nouvelles orientations prônées par les pouvoirs publics en vue de débureaucratiser l'acte d'investir et de veiller à la levée des coutumières contraintes administratives qui détérioraient auparavant le climat des affaires en Algérie. S'y ajoute, dans cette même optique, l'avènement d'une nouvelle loi qui devra permettre d'améliorer et de simplifier grandement les procédures d'accès au foncier économique en faveur des investisseurs, tout en confortant et en organisant plus rationnellement la gestion et la disponibilité de l'offre foncière. A cet égard, le directeur général de la promotion de l'investissement au département de l'industrie a fait savoir hier que l'Algérie dispose actuellement d'un portefeuille foncier industriel destiné à l'investissement d'une superficie totale de plus de 38.000 ha, répartis sur 756 zones industrielles et zones d'activités. **R. A.**



Arrestation de 16 éléments de soutien aux groupes terroristes

SEIZE ÉLÉMENTS de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'ANP dans diverses opérations menées durant la période du 27 septembre au 3 octobre à travers le territoire national, a indiqué hier le ministère de la défense nationale dans un communiqué. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 27 septembre au 3 octobre 2023, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité

permanente de nos forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP "ont procédé à l'arrestation de 16 éléments de soutien aux groupes terroristes, lors de différentes opérations à travers le territoire national". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrer le fléau du narcotrafic dans notre pays", des détachements combinés de l'ANP "ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à tra-



vers les régions militaires, 46 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 8 quintaux et 40 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 251.849 comprimés psychotropes ont été saisis".

Algérie Télécom lance une offre internet «performante» aux startups à des «prix exceptionnels»

Algérie Télécom a lancé une nouvelle offre destinée aux startups en leur fournissant une connectivité "hautement performante" à des "prix exceptionnels", s'engageant ainsi à contribuer au développement des startups et à répondre aux besoins de ses clients professionnels, a indiqué hier un communiqué de cette entreprise publique. Cette "offre spéciale", qui vise à soutenir

l'activité professionnelle des startups, propose "une gamme de vitesses exceptionnelles allant de 15 Mo à 300 Mo, ce qui leur permet de bénéficier d'une connexion rapide et fiable à des prix exceptionnels allant de 1250 DA à 2250 DA seulement", précise la même source. Ainsi, "les clients Idoom Fibre qui s'abonnent pour une durée minimale de trois mois bénéficieront d'une installation et

d'un modem offerts, alors que les clients Idoom ADSL profiteront d'une installation entièrement offerte pour toute souscription de trois mois ou plus", selon le communiqué d'AT. "Les startups qui optent pour un débit de 20 Mbps ou plus bénéficieront également de tarifs préférentiels sur différents produits et solutions disponibles au niveau de nos agences commerciales, tels que les équipements D-Link et Tenda ainsi que nos services Shirudo, une formation en ligne sur la cyber sécurité et Fatoura, un logiciel de gestion de facturation dédié aux entreprises, entre autres", relève AT, soulignant qu'à travers ces nouvelles offres, Algérie Télécom "s'engage à contribuer au développement florissant des startups et à répondre de manière optimale aux besoins de ses clients professionnels".

La même source précise que pour plus d'informations, les usagers sont invités à visiter le site web d'Algérie Télécom à l'adresse www.algeriatelecom.dz.

Développement d'un prototype de batteries lithium-ion au CRTSE

Le centre de recherche en technologie des semi-conducteurs pour l'énergétique (CRTSE) a réussi à fabriquer un prototype de batteries en cellules lithium-ion, a-t-on appris auprès de ce centre basé à Alger. "Nous travaillons depuis 6 ans sur le développement d'un prototype de cellules électrochimiques lithium-ion pour le stockage de l'énergie, que nous avons réussi à assembler récemment", a fait savoir Cheriet Abdelhak, chercheur au CRTSE, en marge de la 13^e édition du salon international de la transition énergétique et des énergies du futur (ERA 2023), qui s'est clôturé hier au centre des conventions d'Oran. Les batteries lithium-ion sont des accumulateurs de très forte densité énergétique, a-t-il expliqué, ajoutant que ce type de batteries n'est pas affecté par l'effet-mémoire et son autodécharge est réduite. "Ces caractéristiques font de cette batterie l'une des meilleures solutions actuelles pour alimenter en électricité les appareils nomades, comme les appareils photo, les téléphones mobiles ou les véhicules, notamment les voitures hybrides et les véhicules électriques", a souligné M. Cheriet. Ce projet de recherche vise à atteindre une maîtrise de la technologie de production des cellules lithium-ion, la caractérisation de ses différents composants et l'amélioration de ses performances, dans l'objectif de faire émerger une filière de fabrication de lithium en Algérie, a indiqué la même source. Il s'agit également d'apporter une assistance aux industriels de cette filière et de les accompagner dans les études, les business plan, le choix de techniques et l'expertise. Il est aussi question d'acquérir une ligne pilote de type labo pour l'assemblage de ces accumulateurs, a ajouté le même chercheur.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة الإتصال

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
COMMUNIQUÉ

Sous le haut patronage du Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Le Ministère de la Communication annonce le lancement de la neuvième édition du «Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel». Le prix est décerné le 22 octobre 2023, Journée nationale de la Presse.

LES THÈMES RETENUS POUR CETTE NEUVIÈME ÉDITION SONT:

- «La Nouvelle Algérie et la problématique de la sécurité alimentaire et hydrique»
- «La Nouvelle Algérie : Renforcement des capacités et de la créativité de la jeunesse»
- «La sécurité énergétique et ses dimensions géopolitiques»

Le prix vise à encourager et promouvoir la production de la presse nationale sous toutes ses formes, à stimuler l'excellence, la créativité, le professionnalisme et à instaurer la culture du mérite, en récompensant le meilleur travail journalistique en lien avec les sujets proposés, réalisé individuellement ou collectivement.

La candidature pour la participation au prix du «Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel», est ouverte dans les catégories suivantes :

- Presse écrite** : article de fond, reportage et enquête
- Information télévisuelle** : reportage, enquête, documentaire.
- Information radiophonique** : reportage, et enquête.
- Presse électronique** : œuvre d'information diffusée sur le net.
- Illustration** : photographie, dessin et caricature de presse.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- Les œuvres présentées doivent avoir fait l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période allant du 22 Octobre 2022 au 10 Octobre 2023.
- Être de nationalité Algérienne ;
- Justifier d'au moins 03 ans d'exercice de la profession.
- Ne pas être membre du jury.
- La participation peut être à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre
- Le candidat dans la catégorie photo peut participer avec plus d'une œuvre.
- Les lauréats du Prix du Journaliste Professionnel dans les différentes catégories ne sont pas autorisés à participer au concours pour une durée de 03 années consécutives.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE SE COMPOSE DE :

- 03 exemplaires des œuvres proposées.
- Une copie de la carte nationale d'identité.
- Une copie de la carte professionnelle.
- Un certificat de travail attestant de trois années d'expérience.
- Le formulaire dûment rempli (Téléchargeable sur le site Web du ministère) : <https://ministerecommunication.gov.dz>

Les dossiers de participation sont adressés à Monsieur le Président du jury du « Prix du Président de la République du Journaliste Professionnel », par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ministère de la Communication, B.P No. 474, Bir Mourad Raïs, Alger, ou Déposés au siège du Ministère de la Communication, Bureau No. 701, 7ème étage.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 10 octobre 2023

Renouvellement de la reconnaissance internationale d'Algerac

L'organisme algérien d'accréditation (Algerac) s'est vu accorder officiellement le renouvellement de sa reconnaissance internationale, a-t-il indiqué hier dans un communiqué. "L'organisme algérien d'accréditation (Algerac), seule entité sur le marché national habilitée à délivrer des certificats d'accréditation au profit des organismes d'évaluation de la conformité (laboratoire essai, analyse, étalonnage, organisme d'inspection et organisme de certification) s'est vu accorder officiellement par ses pairs (European Accreditation Cooperation) le renouvellement de sa reconnaissance internationale", explique la même source. A travers ce renouvellement de la reconnaissance internationale, "la compétence technique et organisationnelle d'Algerac est reconnue, pour réaliser ses activités d'accréditation dans le respect des procédures d'évaluation et des exigences internationales en vigueur", a-t-on souligné. Le communiqué a précisé que le conseil des accords multilatéraux de l'EA (MAC EA), lors de sa 49e réunion tenue le 3 octobre à Bruxelles, a décidé sur la base d'une évaluation réalisée du 20 au 24 février dernier

au sein d'Algerac par son équipe, du maintien du statut d'Algerac comme signataire de l'EA MLA dans les domaines de l'étalonnage (ISO/CEI 17025), des essais (ISO/CEI 17025) et de l'inspection (ISO/CEI 17020) et ce jusqu'en février 2027, date au cours de laquelle se tiendra une nouvelle réévaluation. Cette reconnaissance constitue "une étape majeure" tant pour Algerac que pour l'essor économique du pays, note le document, ajoutant qu'elle représente "un symbole clé de qualité et de confiance qu'attribuent les instances internationales dans l'accomplissement des missions d'Algerac au profit des acteurs clés de notre économie".

"Cette nouvelle d'une grande réussite témoigne des efforts indéfectibles, engagés et continus d'Algerac pour maintenir au plus haut niveau des normes, sa maîtrise des bonnes pratiques d'évaluation et aboutir à construire un système d'accréditation structuré et solide à travers lequel s'appuieraient les pouvoirs publics pour protéger la population des risques encourus dans la vie quotidienne et fournir une meilleure régulation et surveillance du marché", a fait savoir Algerac.

Laghouat : attribution de 120 logements sociaux

Un quota de 120 logements sociaux a été attribué hier à leurs bénéficiaires dans la commune de Laghouat, en marge des festivités commémorant le 67^e anniversaire de la bataille de Chouabir, dont la région fut le théâtre le 4 octobre 1956.

Intervenant lors de la cérémonie de remise des clés, le directeur de l'office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Sofiane Hammani, a affirmé que les logements, conçus selon un style joignant modernité et cachet architectural de la région, ont été réalisés en fonction des normes de construction requises, en plus de leur équipement en commodités nécessaires pour une vie décente des bénéficiaires.

Les festivités commémoratives de la bataille de Chouabir ont également été marquées par la distribution d'un lot de 61 kits solaires photovoltaïques au profit des populations



nomades et des zones reculées et déshéritées. S'agissant de la bataille de Chouabir, le doyen de la faculté des sciences humaines de l'université de Laghouat, Aïssa Bougrine, a rappelé que cette épopée, précédée d'une journée par celle d'El-Khotifa, fut un des hauts faits d'armes de l'ALN dans la région, pour recouvrer la souve-

raineté et l'indépendance. Menée le 4 octobre 1956 par l'ALN dans la zone de Chouabir, cette bataille durant laquelle 1375 soldats français ont été éliminés a été suivie de représailles menées par les forces coloniales, consistant en la destruction totale de la région d'El-Ghicha et la déportation de ses habitants.

Skikda : relance d'un projet de 1440 LPL à Azzaba

Un projet de réalisation de 1440 logements publics locatifs (LPL) dans la commune de Azzaba (est de Skikda), à l'arrêt depuis 2012, a été relancé après la levée des contraintes ayant entravé sa concrétisation, a-t-on appris hier des services de la wilaya. Ce projet d'habitat s'étendant sur une surface de 9 ha a été relancé après la régularisation des procédures administratives nécessaires et la désignation des entreprises de réalisation, selon la même source. Les services de la wilaya ont précisé que le projet de réalisation de 1440 LPL à Azzaba a nécessité un investissement de 9 milliards DA pour un délai de réalisation ne dépassant pas les 18 mois, ajoutant que la relance des projets de logement à l'arrêt depuis des années permettra de répondre aux demandes des citoyens en matière de logement en leur accordant leur droit dans un logement décent. La wali de Skikda avait affirmé que ce projet contribuera à renforcer le parc logements de la wilaya et réduira de manière considérable le volume des demandes exprimées pour cette formule de logement en concrétisation de la politique de l'Etat visant l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Pour rappel, un budget puisé du fonds de la wilaya a été réservé pour la réalisation de l'éclairage public et la route au sein de ce site comprenant 40 locaux commerciaux, ce qui va contribuer à l'ouverture de postes de travail au profit des jeunes et la création d'un dynamisme commercial dans cette collectivité locale.

Bordj Bou-Arréridj : 6,5 milliards DA pour renforcer l'AEP

Une enveloppe financière de 6,5 milliards DA a été octroyée à la wilaya de Bordj Bou-Arréridj au titre du programme d'urgence de renforcement de l'approvisionnement en eau potable, a-t-on appris hier auprès du directeur local des ressources en eau, Mourad Benhouria. Cet important investissement est destiné à renforcer l'alimentation en eau potable de la wilaya et faire face aux répercussions du déficit pluviométrique qui a touché ces dernières années les diverses communes de la wilaya et s'ajoute au 900 millions DA accordés au secteur local par le programme complémentaire de rattrapage 2023, a précisé le même responsable. L'essentiel de cet investissement soit 4,8 milliards DA sera réservé au projet de raccordement du barrage de Ain Zada au barrage d'El-Mouane de Sétif, dans le cadre des grands transferts d'eau, a ajouté le directeur des ressources en

eau qui a indiqué que les travaux sont en cours pour la fonçage de 29 forages, dont 19 retenus dans le programme d'appui au développement socioéconomique pour 17 communes et 10 dans le programme du fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales pour sept communes. Les 900 millions DA du programme complémentaire de rattrapage 2023 serviront à la réalisation de six forages à Sidi Idir (commune d'Ilmayen), la réalisation, l'équipement et l'alimentation en électricité de plusieurs autres forages et le renforcement de l'approvisionnement en eau potable de la localité de Aïn Soltane (commune de Medjana), la partie nord de la commune de Ras El-Oued et le chef-lieu de wilaya, a encore indiqué la même source. Ces projets sont appelés à renforcer l'accès à l'eau potable des habitants des régions du nord et de l'ouest de la wilaya, a précisé le même responsable.

Mostaganem : une plateforme numérique pour le suivi des programmes de développement local

Les services de la wilaya de Mostaganem ont décidé la réalisation d'une plateforme numérique pour assurer le suivi en temps réel des différents programmes et projets de développement local des communes, a indiqué hier la cellule d'information et de communication de la wilaya. La même source a indiqué, dans un communiqué, que le wali de Mostaganem a donné des instructions pour la réalisation de ce nouvel outil numérique pour assurer le suivi et l'évaluation, lors d'une réunion élargie du conseil de l'exécutif de la wilaya, consacrée à l'examen de la situation des programmes et projets de développement local des communes, au titre de l'année en cours. Dans ce contexte, le chef de l'exécutif de wilaya a chargé la direction des télécommunications de la wilaya de mettre en service ce réseau intranet, qui disposera d'informations précises et en temps réel de la situation de tous les projets de développement. Parallèlement, le wali a donné des instructions pour la diffusion de tous les avis d'appel d'offres des marchés sur la page officielle de la wilaya. Après s'être informé de la situation des différents projets, M. Boudouh a donné aux gestionnaires locaux un ultimatum d'une semaine pour rattraper le retard enregistré dans les projets de développement en cours de réalisation au niveau des communes des daïras de Bouguirat et Achâcha, a ajouté la même source. Il a également insisté sur la nécessité de prendre soins des établissements éducatifs et d'en assurer le chauffage et de

dégager un montant financier pour la restauration et le transport scolaire, tout en veillant parallèlement à assurer l'éclairage public au niveau des routes, de nettoyer les accotements et de prendre sérieusement en charge le nettoyage de l'environnement, ont ajouté les services de la wilaya.

Après avoir sommé les responsables de suivre sur le terrain les travaux et de contrôler la gestion des chantiers, le wali a insisté sur l'importance d'assurer la régulation des besoins de développement dans toutes les communes avec précision, afin de les inscrire dans les programmes de développement futurs. Il a aussi mis l'accent sur la mise en service des projets en réalisation des réseaux d'assainissement et de se débarrasser de la boue au niveau des villages, comme actions prioritaires. Ces projets de développement en cours de réalisation dans la wilaya de Mostaganem comprennent 190 opérations dans les différents secteurs, dont 41 nouvelles, inscrites dans le cadre du programme 2023, pour une enveloppe financière estimée à 3 milliards DA, a-t-on souligné.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

Direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya d'Illizi

Nif N° : 000.1330.1900.0854

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

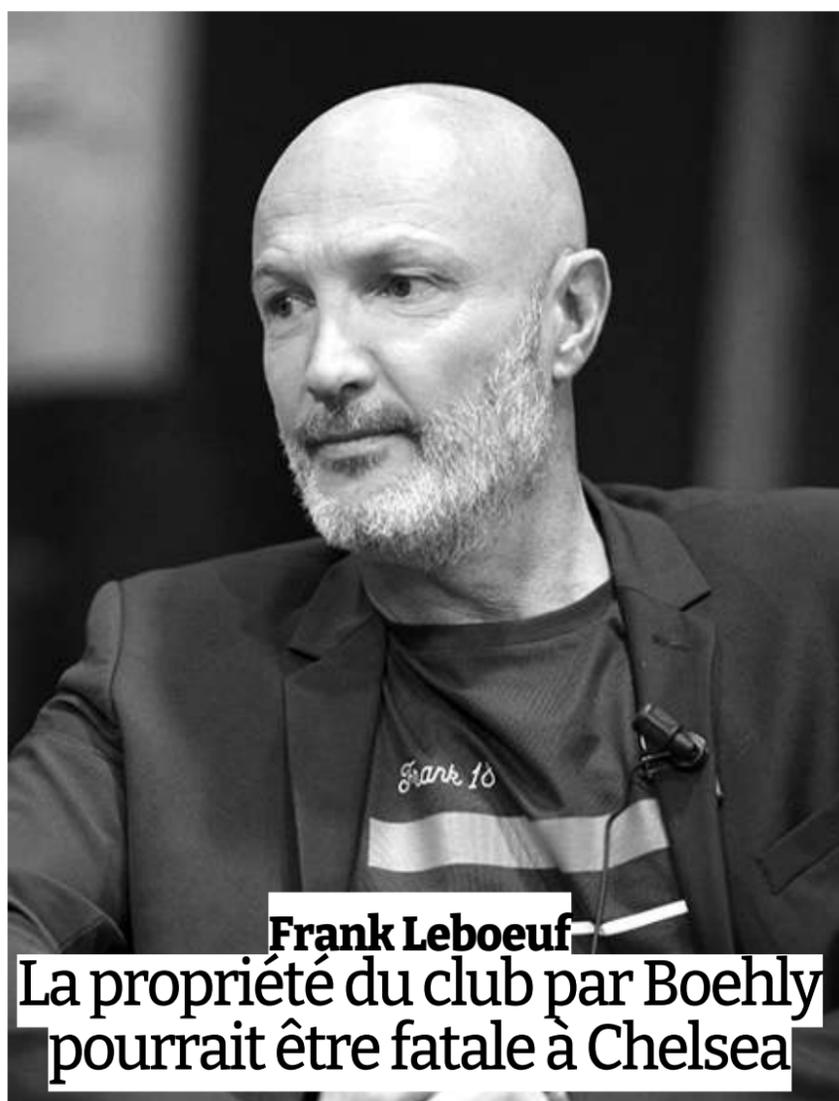
- Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n°247/2015 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et de délégation de services publics ;
- Vu l'avis d'appel d'offres avec exigence de capacités minimales N° 35/2023 du 17/08/2023 portant :

Réalisation d'aménagements urbains à cité 478 logement ruraux (les voiries – éclairage publics – les trottoirs – stade gazonné artificielle ...) (10 HA) commune Debdeb.

- Lot 01 : Réalisation travaux voiries urbains .
- Lot 02 : - Réalisation travaux d'aménagements extérieur zone (01).
- Réalisation travaux d'aménagements extérieur zone (02).
- Réalisation travaux d'aménagements extérieur zone (03).
- Réalisation travaux d'aménagements extérieur zone (04).
- Lot 3: Réalisation stade + Equipement espace de jeu .
- Vu le PV de jugement des offres N° 46/2023 du 26/09/2023
- La direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya d'Illizi, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé de l'attribution provisoire comme suit :

| LOT | ETB | Note tech | Montant (DA) | Délai (jours) | NIF | Remarque |
|-----|-------------------|-----------|----------------|---------------|-----------------|----------|
| 01 | Doudi Belgacem | 57,67 | 93 670 240,00 | 180 | 000705022375052 | / |
| 02 | Gherbi Abdelhalim | 47,30 | 167 812 615,52 | 360 | 182054200476137 | / |
| 03 | Boussaid Moussa | 40,00 | 15 333 030,00 | 30 | 198333010014151 | / |

Les soumissionnaires ayant participé et ayant des réserves, peuvent se présenter à la DUAC pour consulter la notation attribuée à leurs offres, dans un délai de 03 jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ; ou introduire leurs recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Illizi dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale.



Frank Leboeuf

La propriété du club par Boehly pourrait être fatale à Chelsea

Vainqueur du match face à Fulham ce lundi soir en Premier League (2-0), Chelsea a signé seulement sa deuxième victoire de la saison après celle face à Luton à la fin du mois d'août, grâce notamment à la première réalisation de Mykhailo Mudryk qui a permis aux hommes de Mauricio Pochettino d'ouvrir le score.

Néanmoins, Chelsea traverse une période difficile en ce début de saison. Malgré les dépenses astronomiques de leur nouveau propriétaire Todd Boehly, le club pointe à une très modeste 11e place en championnat. Depuis plusieurs mois, les entraîneurs se succèdent sans pour autant réussir à améliorer les performances de l'équipe.

Certains joueurs ont été évoqués comme possibles renforts lors de la prochaine fenêtre de transferts, mais l'ancien joueur Frank Leboeuf estime que la propriété du club par Boehly pourrait être fatale pour Chelsea. Selon lui, le club est tombé et les grands joueurs ne voudront pas y venir, comme il l'a déclaré à CasinosEnLigne.com.

"Soyons réalistes, Chelsea est un club de milieu de tableau. Attirer des joueurs sera difficile et des joueurs comme Kylian Mbappé ne voudront pas venir. Les grands joueurs veulent jouer en Ligue des Champions. Arsenal a eu ce problème pendant des années, tout comme Manchester United. Les meilleurs joueurs ne viendront pas à Chelsea parce que le club est tombé. C'est incroyable ce que le club est devenu seulement deux ans après leur victoire en Ligue des champions. Je suis dégoûté par cela. Je n'ai rien contre Todd Boehly, mais ils doivent changer les choses rapidement sinon ils tueront le club."

Pour inverser la tendance, le propriétaire du club londonien chercherait un prêt de 500 millions d'euros auprès des institutions financières américaines pour financer de nouvelles signatures lors des prochains mercato, selon The Sun. Le milliard d'euros dépensé par Chelsea depuis l'été 2022 ne semble toujours pas donner satisfaction à l'investisseur américain...

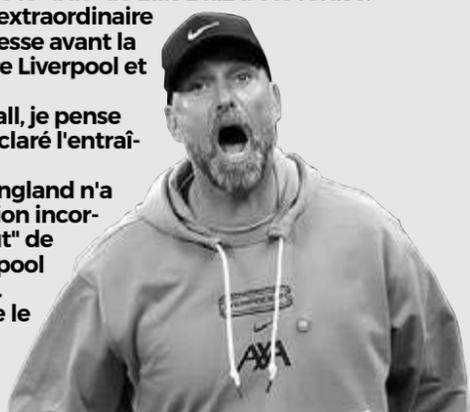
Scandale de la VAR : Klopp demande à rejouer

Jürgen Klopp a évoqué la fameuse défaite 2-1 de Liverpool contre Tottenham. Il estime que cette rencontre devrait être rejouée après que la VAR n'est pas intervenue lorsque le "but" de Luis Diaz a été refusé.

Klopp a fait cette déclaration extraordinaire hier, lors de sa conférence de presse avant la rencontre d'Europa League entre Liverpool et l'Union Saint-Gilloise à Anfield.

"En tant qu'amateur de football, je pense qu'il faut rejouer le match", a déclaré l'entraîneur allemand.

Pour rappel, l'arbitre Darren England n'a pas réussi à renverser une décision incorrecte de la VAR d'exclure un "but" de Luis Diaz lors du match de Liverpool contre les Spurs samedi dernier. L'incident s'est produit alors que le score était nul et que Liverpool s'est incliné 2-1.



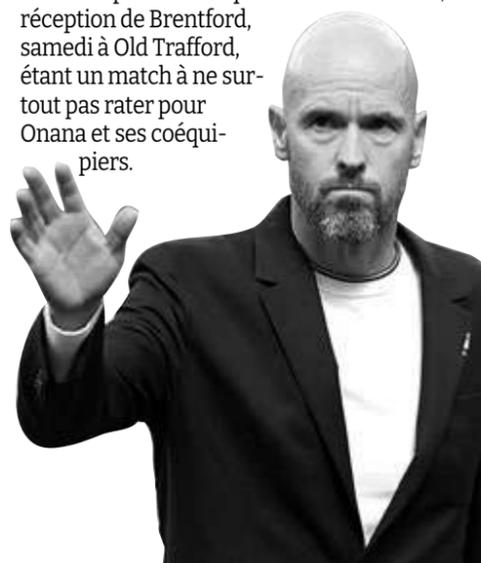
Manchester United Ten Hag confiant

La défaite de Manchester United face à Galatasaray a déjà plombé la campagne des Red Devils en Ligue des champions. Mais Erik Ten Hag estime ne pas être à la veille de se faire virer.

À la peine en Premier League, puisqu'ils sont classés à la 10e place, les Red Devils espéraient profiter de la réception de Galatasaray pour se refaire une santé. Mais devant des supporters aussi sidérés que mécontents, les Mancuniens ont été battus par le club turc, enregistrant là une deuxième défaite en autant de matchs en C1. Dernier de sa poule, Manchester United aura bien du mal à se qualifier pour la suite de cette compétition, et cela commence à sérieusement chauffer pour Erik Ten Hag. "Plus les choses changent à United, plus elles restent les mêmes, ironisait hier la BBC, qui pose la question qui fâche. La grande question est : Ten Hag pourra-t-il inverser la tendance ? Le Néerlandais, qui a connu tant de succès à l'Ajax avant de démissionner pour devenir le successeur permanent de Solskjaer, peut-il être l'homme qui trouvera des réponses au-delà de celles qu'il a déjà tentées ?"

Erik Ten Hag connaît trop bien le monde du football pour ne pas se douter que la famille Glazer pourrait être tentée de faire sauter le fusible "entraîneur", mais le technicien néerlandais affirme ne pas du tout se sentir en

danger. "Avec mon staff, je suis responsable de cette équipe, de ses performances, des résultats et avec mon staff, nous n'obtenons pas de bons résultats. Nous devons faire mieux. Mais j'ai vu une équipe avec un grand état d'esprit et aussi une équipe soutenue par le public du début à la fin. Tout le monde est uni dans ce club, et c'est ce qui permettra de nous en sortir", a prévenu le manager de Manchester United afin de faire taire les rumeurs. Il n'est toutefois pas certain que cela soit suffisant, la réception de Brentford, samedi à Old Trafford, étant un match à ne surtout pas rater pour Onana et ses coéquipiers.



Euro-2028 Le Royaume-Uni et l'Irlande seuls en lice



La candidature commune du Royaume-Uni et de l'Irlande est désormais la seule en lice pour organiser l'Euro-2028. La Turquie se reporte sur l'édition 2032 en compagnie de l'Italie. La candidature commune du Royaume-Uni et de l'Irlande pour accueillir l'Euro-2028 n'a désormais plus d'adversaire. La Turquie a en effet officiellement retiré son dossier pour se concentrer sur l'accueil de l'édition suivante avec l'Italie, a indiqué l'UEFA hier.

Le Royaume-Uni et l'Irlande, qui avaient renoncé à viser l'organisation du Mondial-2030 pour privilégier un accueil du tournoi européen deux ans plus tôt, faisaient déjà figure d'immenses favorites. La double désignation des hôtes des éditions 2028 et 2032 de l'Euro semble donc acquise. La Turquie, candidate malheureuse à l'accueil de chaque Euro depuis 2008, était initialement en lice

pour les deux éditions mais a fusionné en juillet son dossier avec celui de l'Italie pour l'Euro-2032, sans dire à l'époque ce qu'il adviendrait de ses ambitions pour 2028.

Un unique duo candidat en 2028, puis en 2032

Mais l'UEFA a confirmé hier avoir "retiré", à la demande de la fédération turque, "sa candidature pour organiser l'Euro-2028", laissant chacun des dossiers seuls en lice pour les deux éditions que son comité exécutif attribuera mardi prochain. L'Angleterre a déjà organisé l'Euro en 1996, tandis que l'Italie était l'hôte des éditions 1968 et 1980. La Turquie n'a jamais organisé l'événement, mais Istanbul a accueilli le 10 juin la finale de la Ligue des champions. Avant ces deux éditions, l'Euro-2024 aura pour rappel lieu en Allemagne du 14 juin au 14 juillet.

A PROPOS DE SA MINI RÉVOLUTION

Walid Sadi : «J'ai constaté l'urgence d'agir»



LE PRÉSIDENT de la fédération algérienne de football (FAF) Walid Sadi s'est exprimé hier, au lendemain de la première réunion du bureau fédéral tenue au siège de la FAF à Dely Brahim, au cours de laquelle plusieurs décisions ont été prises dans le cadre des "réformes entreprises".

"La première réunion du BF s'est tenue dans un climat serein et démocratique. Il y a eu plusieurs décisions prises dans le cadre des réformes entreprises dans l'intérêt du football national, et dans le strict respect des lois de la République. L'objectif de ces mesures est d'insuffler du sang neuf pour remettre de l'ordre et aller de l'avant", a affirmé Sadi dans un entretien accordé à l'APS.

Ancien directeur des équipes nationales (DEN), Walid Sadi (44 ans) a été élu à la tête de l'instance fédérale le 21 septembre dernier, en remplacement de Djahid Zefizef, démissionnaire.

"Juste après ma prise de fonctions, j'ai constaté l'urgence d'agir à tous les niveaux, à commencer d'abord par la restructuration interne de la FAF. J'ai entamé un véritable chantier pour permettre à cette structure de retrouver son aura et un fonctionnement irréprochable", a-t-il ajouté, tout en soulignant "la bonne santé financière de la FAF".

Lors de cette première réunion du BF, plusieurs décisions ont été prises, à l'instar de la suspension, avec effet immédiat, de la ligue de football professionnel (LFP) pour "violation des lois et règlements en

vigueur". Il y a eu également la nomination de Ameer Mansoul en tant que directeur technique national (DTN), Ahmed Kharchi à la tête de la commission fédérale d'arbitrage (CFA) et Nadir Bouzenad comme nouveau secrétaire général de la FAF.

"Nous avons décidé d'engager une procédure d'audit et de contrôle de gestion de la LFP, tout en chargeant le membre du bureau fédéral Mohamed Amine Mesloug de gérer le championnat professionnel", a-t-il ajouté.

Et d'enchaîner : "Moi et mon équipe sommes venus avec une bonne intention, celle de servir le football algérien. Nous devons tous mettre la main dans la main pour atteindre nos objectifs, à commencer par l'adhésion des clubs, avec lesquels je vais me réunir lundi prochain."

Par ailleurs, le président de la FAF a fait part de sa première réunion avec le sélectionneur national Djamel Belmadi samedi prochain au siège de l'instance à Dely Brahim (Alger), soit à deux jours du début du rassemblement des Verts au centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, qui sera ponctué de deux matchs amicaux : le 12 octobre face au Cap Vert à Constantine (20h00) et le 16 octobre face à l'Égypte à Abu Dhabi (Émirats arabes unis).

"On aura l'occasion de tenir notre première réunion samedi, au cours de laquelle nous allons bien évidemment aborder notamment le programme de l'équipe nationale en vue des futures échéances", a-t-il conclu.

FAF : Nadir Bouzenad, nouveau secrétaire général de la FAF

Nadir Bouzenad a été désigné nouveau secrétaire général de la fédération algérienne de football (FAF), en remplacement de Mounir Debichi, démis de ses fonctions, a-t-on appris auprès de l'instance fédérale. Bouzenad retrouve ainsi la FAF, puisqu'il avait occupé le même poste pendant le dernier mandat de l'ancien président de l'instance Mohamed Raouraoua, parti en 2017. Il avait également occupé cette fonction au sein de la fédération équestre algérienne, la ligue de football professionnel, ainsi qu'au



niveau de plusieurs clubs de Ligue 1 Mobilis, entre autres la JS Kabylie et à l'USM Alger. La décision de la nomination de Nadir Bouzenad en tant que nouveau SG a été approuvée mardi lors de la première réunion du bureau fédéral de la FAF, sous la présidence de Walid Sadi, élu le 21 septembre dernier en remplacement de Djahid Zefizef, démissionnaire. Pour rappel, Mounir Debichi avait été nommé au poste de secrétaire général en novembre 2021, en remplacement de Mohamed Saâd, demis de ses fonctions le 31 octobre 2021.

LA LFP SUSPENDUE, MESLOUG GÈRE LA TRANSITION

Le bureau fédéral de la fédération algérienne de football a annoncé mardi la suspension de la ligue de football professionnel avec effet immédiat et la désignation de Mohamed Amine Mesloug pour gérer la transition.

"En application des dispositions des articles 14.2 et 36.20 des statuts de la FAF, l'organe de direction de la ligue de football professionnel est suspendu, avec effet immédiat, jusqu'à la prochaine assemblée générale, pour violation des lois et règlements en vigueur", a indiqué la FAF dans un communiqué



publié sur son site officiel. La décision a été prise lors de la première réunion du bureau fédéral sous la présidence de Walid Sadi. Selon la même source, "la FAF se réserve le droit d'engager une procédure d'audit et de contrôle de gestion de la ligue de football professionnel."

Enfin, "la gestion de la compétition est rattachée directement à la FAF, un comité dirigé par M. Mohamed Amine Mesloug, membre du bureau fédéral, est désigné pour gérer la transition", conclut l'instance fédérale.

MC Oran : les dettes envers la FIFA apurées

La direction du MC Oran vient de régler ses dettes envers d'anciens employés étrangers ayant saisi la fédération internationale de football (FIFA), ce qui devrait lui permettre de qualifier ses nouvelles recrues dans les prochains jours, a annoncé hier le président du conseil d'administration de ce club de Ligue 1.

"Nous avons réussi à transférer le dû de l'ex-entraîneur de l'équipe Moaz Bouakaz, ainsi que celui du joueur Chaka. Cela devrait permettre à notre équipe de qualifier ses nouvelles recrues, dès la cinquième journée du championnat", a indiqué Ghomari Boumediene, lors d'une conférence de presse qu'il a tenue pour présenter le projet sportif de la nouvelle direction du MCO, club désormais affilié à la compagnie Hyproc, spécialisée dans le transport maritime des hydrocarbures.

Les Hamraoua ont évolué, depuis le début du championnat, sans leurs nouvelles recrues, au nombre de six. Le nouvel entraî-

neur Kheireddine Madoui trouve même des difficultés pour composer son équipe type, après le départ de certains joueurs de l'effectif de la saison passée, ce qui s'est répercuté sur les résultats de l'équipe, qui compte deux points sur neuf possibles après trois journées de compétition. "Si tout se passe comme prévu, l'entraîneur aura à sa disposition l'ensemble de son effectif, à partir de la cinquième journée (20 octobre ndlr), qui coïncidera avec la confrontation face au Paradou AC", a assuré le président du MCO.

Ce responsable s'est en outre attardé sur le projet sportif que compte mettre en place la nouvelle direction des Hamraoua et qui accorde, selon lui, un intérêt particulier à la formation.

Dans cette optique d'ailleurs, le club entend bâtir une académie de football "après avoir reçu des assurances de la part des autorités locales pour lui attribuer une assiette de terrain à cet effet", a encore déclaré le premier responsable du MCO.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPAZA
DAIRA DE SIDI AMAR
COMMUNE DE SIDI AMAR

ATTRIBUTION PROVISOIRE

REALISATION DU SYSTEME D'APPROVISIONNEMENT D'AEP
DOUAR DJEMALI

« RESEAU D'AEP - STATION DE POMPAGE - RESERVOIRE R 100 M3 »

Conformément Aux Dispositions De L'article 73 et 82 Du Décret Présidentiel N°15/247 Du 16/09/201 Portant Réglementation Des Marchés Publics et des délégations de service public, le président de l'assemblée populaire de SIDI - AMAR wilaya de TIPAZA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/2023 déjà paru en date de 05/06/2023 dans les journaux et après l'évaluation des soumissions. L'attribution provisoire du marché comme suit :

| Le Projet | Entreprise | Note De L'offre Technique | Montant De L'offre En T.T.C | Délai De Réalisation | Critère De Choix |
|--|-------------------------------|---------------------------|-----------------------------|----------------------|-------------------------|
| REALISATION DU SYSTEME D'APPROVISIONNEMENT D'AEP DOUAR DJEMALI RESEAU D'AEP - STATION DE POMPAGE - RESERVOIRE R 100 M3 | KHILAR MOHAMED AMINE (GERANT) | 64 PTS | 15.120.657,65 | 03MOIS | L'offre Le Moins Disant |

❖ Le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire peut introduire un recours, auprès de la commission des marchés communal dans dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin des marchés de l'opérateur public ou la presse nationale.

❖ Ce qui concerne les autres soumissionnaires qui souhaite prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher de ses service au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire.

Palestine : les prisonniers en grève de la faim dans les geôles d'occupation

LES DÉTENUS palestiniens ont observé hier une grève de la faim d'une journée dans les geôles de l'occupation sioniste, en soutien au prisonnier Kayed Al-Fasfous, qui poursuit pour sa part une grève de la faim pour le 63e jour consécutif, rapporte l'agence palestinienne de presse Wafa. Selon le Club des prisonniers palestiniens, cité par Wafa, les détenus administratifs palestiniens ont pris cette décision à la lumière de l'intransigeance de l'occupation qui refuse les demandes d'Al-Fasfous à mettre fin à sa détention administrative illégale. Le club a fait savoir que les 1280 détenus de la prison d'Ofer se mettront aussi en grève aux côtés des détenus admi-



nistratifs, en protestation contre la détention administrative abusive et illégale. La veille, le comité suprême d'urgence du mouvement des prisonniers a déclaré que le mouvement des prisonniers "ne restera pas les bras croisés, pour éviter que le cas du martyr Khader Adnan ne se reproduise". Ce dernier est mort début mai

dernier, dans une prison d'occupation au terme d'une grève de la faim de 86 jours, pour protester contre la politique de négligence médicale qu'adopte la direction pénitentiaire sioniste, contre le rejet de sa demande de libération et contre le fait de le garder dans sa cellule malgré la gravité de son état de santé.

Haiti : la violence s'intensifie

La violence s'est intensifiée dans l'Artibonite, la principale région rizicole d'Haiti, terrorisant les enfants et les familles et détruisant leurs moyens de subsistance, s'est inquiété mardi le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

Selon l'Unicef, les derniers chiffres disponibles montrent qu'entre mai et juin 2023, au moins 60 personnes ont été tuées ou blessées lors d'affrontements pour le territoire et les ressources entre groupes armés, contre quatre au cours de la même période l'année dernière. Près de la moitié des 298 enlèvements à travers le pays au cours de cette période ont eu lieu dans le Bas Artibonite, ou la partie inférieure de l'Artibonite, impliquant principalement des civils voyageant dans les transports publics. Lors d'un incident, 15 femmes se rendant au marché auraient été

kidnappées. Plus de 100 écoles ont fermé leurs portes en raison de l'insécurité et seul un établissement de santé sur quatre dans tout le département reste accessible en raison des problèmes de sécurité. Environ un tiers de la population, dont près de la moitié sont des enfants, a désormais besoin d'une aide humanitaire.

Des acte de violence, à l'image de celles observées à Port-au-Prince, ont forcé le déplacement de familles et perturbé la production rizicole et agricole, vitale pour l'économie. Plus de 22.000 personnes ont été déplacées en juin, contre moins de 10.000 en avril. La plupart ont cherché refuge dans les communautés d'accueil, tandis que des centaines se réfugient dans des espaces de fortune précaires, avec peu d'accès aux services de base ou à la protection des groupes armés.

Liberia : l'UA déploie une mission d'observation des élections

La commission de l'union africaine a annoncé le déploiement d'une mission d'observation électorale en République du Liberia pour y observer les élections générales du 10 octobre. "Le 10 octobre 2023, la République du Liberia doit tenir ses élections générales de 2023. Alors que le pays effectue les derniers préparatifs en vue de la tenue de ses élections générales, le président Moussa Faki Mahamat de la commission de l'union africaine (UA) déploiera une mission conjointe d'observation électorale de l'union africaine (MOEUA) au Liberia", indique un communiqué de l'UA. La

MOEUA, composée de 60 observateurs à court terme, dont trois équipes de base d'experts électoraux, devrait suivre les élections du 1er au 15 octobre 2023. La mission sera dirigée par Phumzile Mlambo-Ngcuka, membre du groupe des sages de l'UA et ancienne vice-présidente de la République d'Afrique du Sud, précise l'UA.

Elle travaillera en collaboration avec la mission d'observation électorale du marché commun de l'Afrique orientale et australe (Comesa) et d'autres parties prenantes. Une déclaration préliminaire sera faite au lendemain du scrutin.

RDC : la Monusco et l'armée lancent une opération contre les rebelles

La mission des nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (Monusco) a lancé avec l'armée gouvernementale du pays (FARDC), une opération conjointe contre le groupe rebelle Codeco. S'adressant mardi aux journalistes, à New York, le porte-parole du Secrétaire général des Nations unies, Stéphane Dujarric, a déclaré : "Cette opération se déroule dans la région de Djugu, dans la province de l'Ituri, et elle intervient en réponse aux récentes attaques contre des civils et la présence des rebelles du Codeco dans la région, y compris les récentes attaques près du camp de personnes déplacées de Lala, situé à environ 9 km au sud-est de Djugu". Le porte-parole a affirmé que "les casques bleus continuent de patrouiller dans la zone pour protéger les civils (...) notamment en assurant la protection physique de plus de 100.000 hommes, femmes et enfants déplacés par le chaos dans les quatre centres temporaires de la zone de Djugu".

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CONSTANTINE
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
NIF / 0 962 2501 928 86 10

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES POUR LA 02^{EME} FOIS N° 55 /2023

Opération : Réalisation et équipement d'un lycée type 1000/300R à el hkroub (extension sud).

Projet : Acquisition des Équipements d'un lycée type 1000/300R à el hkroub (extension sud), en 08 lots séparés :

lot 05: Equipements climatisation (réservé prioritairement aux micros entreprises)

La direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Constantine lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales relatif à :

Opération : Réalisation et équipement d'un lycée type 1000/300R à el hkroub (extension sud).
Projet : Acquisition des Équipements d'un lycée type 1000/300R à el hkroub (extension sud) , en 08 lots séparés :

Les conditions d'éligibilité sont comme suit :

Pour le lot 05 :

- Ce lot est réservé pour les micros entreprises qualifiées dans le domaine de la climatisation titulaire d'une attestation délivrée par L'ANSEJ ou CNAC,.....
- Si aucune micro entreprise ne s'est présentée pour ce lot les autres soumissionnaires peuvent participer : (Fournisseur qualifié dans le domaine de la climatisation détenant un registre de commerce visé par CNRC portant l'activité objet du lot)

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges gratuitement auprès de la Direction de l'Administration Locale de la Wilaya sis à la cité administrative Daksi, (Secrétariat de la Commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres / Bloc B ; 1er étage, Sise: Cité Daksi Abdesselam, Constantine).

Les offres doivent être présentées comme suit :

Conformément à l'article N° 67, 68 et 69 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres doivent être présentées sous une enveloppe principale cachetée, anonyme et ne comportant aucune inscription autre que le numéro, l'objet de l'appel d'offres, et la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » «cette enveloppe abritera trois autres enveloppes séparées et cachetées:

* **La première (1^{ère}) enveloppe** cachetée indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature » et contiendra :

- 1- La déclaration de candidature remplie signée et datée,
- 2- La déclaration de probité remplie, signée et datée,
- 3- le statut de l'entreprise pour les personnes morales,
- 4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise,
- 5- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires :

a- **Capacités professionnelles :** registre de commerce numérique visé par le CNRC. fournisseur qualifié dans le domaine des caméras titulaire d'un agrément (en cours de validité) pour le lot n°07

b- **Capacités financières :** bilans financiers des 03 dernières années (de 2019 à 2021) visés par les services fiscaux et un commissaire aux comptes ou un comptable agréé et les références bancaires.

c- **capacités techniques :** moyens humains (attestations de mise à jour CNAS à jour lors de l'ouverture des plis, moyens matériels (carte grises et police d'assurance) et les références professionnelles (les attestations de bonne exécution, délivrée par maître d'ouvrage publics portant les équipements de même nature.

6- Attestation de dépôt des comptes sociaux de l'année 2021 pour les personnes morales.

7- Numéro d'identification fiscal (NIF).

8-Extrait de rôle doit être apuré ou avec échéancier et porter la mention non inscrit sur le fichier des fraudeurs.

- Dossier Pour Micros Entreprises :

- 1- La déclaration de candidature remplie signée et datée,
- 2- La déclaration de probité remplie, signée et datée,
- 3- Attestation délivrée par l'ANSEJ ou CNAC,.....
- 4- Numéro d'identification fiscal (NIF).

* **La deuxième (2^{ème}) enveloppe** cachetée indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « Offre technique » et contiendra :

1. La déclaration à souscrire remplie, signée et datée,
2. Cahier des charges signé, paraphé et portant à la dernière page mention « lu et accepté » qui doit être manuscrite,
3. Mémoire technique justificatif conformément à l'article 67 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et tout document permettant d'évaluer l'offre technique,
4. Fiches techniques avec photo du produit proposé signées par le soumissionnaire.
5. Les engagements sur les services après vente et le délai de garantie daté et signé.

* **La troisième (3^{ème}) enveloppe** cachetée indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « Offre financière » et contiendra :

1. La lettre de soumission, remplie, datée et signée,
2. Le bordereau des prix unitaires rempli, signé et daté,
3. Le devis quantitatif et estimatif, rempli, signé et daté.
4. La récapitulation générale, remplie, signée et datée.

Le délai de préparation des offres est fixé à huit (08) jours, à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres sur le BOMOP ou la presse.

Les offres doivent être déposés (non envoyer par voie postale) le dernier jour de la préparation des offres, à la Direction de l'Administration Locale de la wilaya sis à la cité administrative Daksi ; Bloc B2/ 1^{er} étage/ Secrétariat de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres) , de 8h00 à 11h00, heure à laquelle débutera l'ouverture des plis (dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière) à la direction de l'administration locale de la wilaya de Constantine.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La durée de validité des offres est la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis (dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière) qui se tiendra le même jour de dépôt des offres à 11h00.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE L'HABITAT, L'URBANISME ET DE LA VILLE
 AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT -AADL-
 DIRECTION REGIONALE SETIF
 Site à Cité 1014 logements - SETIF -
 N° Identification fiscale : 000016001405697
 « LOCATION-VENTE »

REALISATION D'UN BLOC DE (R+2) EN TCE A USAGE DE LOCAUX PROFESSIONNEL ET COMMERCIAL EN ACCOMPAGNEMENT DU PROGRAMME LOCATION-VENTE TYPE 01
 Site 480 logements au Site 02, wilaya de Batna.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
 N°12/DRS/AADL/2023

En application des dispositions des articles N° 36,38 et 39 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 Fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics et à l'article 44 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service publics. L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT - DIRECTION REGIONALE SETIF - AADL » lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : REALISATION D'UN BLOC DE (R+2) EN TCE A USAGE DE LOCAUX PROFESSIONNEL ET COMMERCIAL EN ACCOMPAGNEMENT DU PROGRAMME LOCATION-VENTE TYPE 01, Site 480 logements au Site 02, wilaya de Batna.

Le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux candidats remplissant les conditions d'éligibilité suivantes :

a) Capacités professionnelles :
 - Ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie V (CINQ) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale.

b) Capacités financières :
 Ayant un chiffre d'affaires moyen des trois dernières années (2020 -2021 -2022) égale ou supérieure à 65 000 000,00 DA (bilans doivent être visés par les services des impôts)

c) Capacités techniques : ayant les moyens humains et matériels suivant :

1/-Moyens humains : le soumissionnaire doit avoir minimum le personnel suivant :

- Un (01) Architecte ou ingénieur ou maître dans le domaine du bâtiment ayant une expérience minimum de 04 ans.
- Un (01) Technicien supérieur en bâtiment ayant une expérience minimum de 03 ans

Justifié par les pièces administratives et réglementaires y afférent à savoir : l'état nominatif CNAS justifiant l'expérience, l'attestation d'affiliation à la CNAS et fiche carrière, CASNOS diplômes, CV, et les certificats de travail et qualité.

2/-Moyens matériels : le soumissionnaire doit avoir minimum les moyens suivants :

- Deux (02) camions de 10 t ou plus
- Une (01) Centrale à Béton de 60 M3/h ou plus ou pompe à béton
- Une (01) Grue fixe ou mobile
- Un (01) engin de terrassement.

NB : La liste des moyens matériels de l'entreprise doit être appuyée par (Cartes grises et police d'assurances en cours de validité, factures d'achat, constat récent de commissaire-priseur (daté de douze (12) mois maximum à la date de la soumission), constat récent d'un expert agréé auprès des mines (daté de douze (12) mois maximum à la date de soumission) et contrat leasing avec une banque)

3/-Références professionnelles : ayant réalisé des travaux remplissant l'une des conditions suivantes à savoir :

- Avoir réalisé un projet d'équipement en totalité (TCE) de catégorie C.
- Ou ayant réalisé deux projets d'équipements en totalité (TCE) de catégorie B
- Ou un projet de réalisation d'au moins 200 logements en TCE en un seul tenant.

Justifier par des attestations de bonne exécution de moins de dix (10) ans délivrées par des maîtres d'ouvrages publics.

• Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.

-Les moyens humains et matériels ayant servi dans l'éligibilité du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

-Les pièces justifiant les conditions d'éligibilité ne doivent pas être présentes dans l'offre technique.

-Les attributaires du marché dans le cadre d'appels d'offres lancés simultanément ou à des dates rapprochées d'un (01) mois, doivent présenter des moyens humains et matériels spécifiques pour chaque projet.

Le dossier de l'appel d'offres sera retiré auprès de l'AADL « Direction Régionale Sétif » sise à cité 1014 logements - Sétif, contre le paiement de Cinq mille (5 000,00 DA) non remboursable représentant les frais de reproduction auprès de la banque CPA Agence 364 cité financière 600 logement Sétif.

La Direction de l'Agence Régionale AADL Sétif
 Cité 1014 logements - Sétif

Le dossier de l'appel d'offre mis à la disposition des soumissionnaires, contient les renseignements et les documents nécessaires leur permettant de présenter des offres acceptables à savoir :

- Dossier de candidature
- Offre Technique
- Offre Financière

I - L'enveloppe dénommée « DOSSIER DE CANDIDATURE » abritera :

1. Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée, signée par le soumissionnaire, datée, avec apposition de cachet ;
2. Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) renseignée, signée par le soumissionnaire, datée, avec apposition de cachet.
3. Les statuts pour les sociétés.
4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
5. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats conformément aux conditions d'éligibilité contenues dans l'article 05 du présent cahier des charges.

II - L'enveloppe dénommée « L'OFFRE TECHNIQUE » abritera :

- 1/La déclaration à soucrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée par le soumissionnaire, datée, avec apposition de cachet.
- 2/Les documents permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé à savoir :
 - Les moyens humains à mobiliser pour le projet
 - Le matériel et équipement à mobiliser pour le projet
 - Méthodologie d'exécution des travaux
 - Produits proposés pour le chantier
 - Contraintes d'exécution des travaux et solutions proposées
 - Le délai d'exécution, accompagné d'un engagement de trois (03 x 8) pour l'exécution de l'ouvrage (selon modèle ci-joint)
- 3/Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- 4/Le procès-verbal de visite du site.

III - L'enveloppe dénommée « L'OFFRE FINANCIERE » abritera :

- 1/- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
- 2/- Le bordereau des prix unitaires (BPU).
- 3/- Le devis quantitatif estimatif (DQE).
- 4/- Tableau récapitulatif du montant total du marché.
- 5/- Le planning de la réalisation des ouvrages.

La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15) jours**, à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans la presse.

Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres, soit le quinzième (15ème) jour au plus tard à 12h00 (Heure limite)

L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :

La Direction Régionale AADL de SETIF
 Site à Cité 1014 logements - Sétif

L'ouverture en séance publique des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et financières s'effectuera en une seule phase au siège du maître de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires, le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus-indiquée à Treize (13 h00) heures.

Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable, au cas où cette date coïncide avec un jour férié et/ou de repos hebdomadaire légal.

L'offre demeure valide pendant une période de Quatre-vingt-dix (90) jours augmentée de la durée de préparation des offres.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Des accusations de maltraitance sur des pandas attisent le sentiment anti-américain en Chine

CES DERNIERS MOIS, des accusations de maltraitance de pandas au sein des zoos américains ont envahi les réseaux sociaux chinois. Ces infos, amplifiées par les influenceurs selon les spécialistes, viennent entacher la "diplomatie du panda" de Pékin. Symbole d'alliance, cette technique politique, utilisée depuis des décennies par le gouvernement chinois, consiste à offrir ces animaux à d'autres pays en signe d'amitié.



La Chine en proie à la désinformation

Une vidéo virale circulant sur plusieurs plateformes chinoises comme Weibo et Douyin a relayé la thèse selon laquelle la femelle panda Mei Xiang aurait été maltraitée par le zoo Smithsonian de Washington, victime de dizaines d'inséminations artificielles douloureuses. Une campagne passionnée s'est ensuivie pour qu'elle soit "sauvée" et ramenée en Chine.

Le zoo américain n'a pas souhaité commenter cette campagne, mais selon les journalistes de fact-checking de l'AFP, la vidéo datant en réalité de 2015 montre en fait un panda mâle subissant un bilan de santé et un prélèvement à Singapour.

Sur ces mêmes plateformes chinoises, une image prétend également montrer le compagnon de Mei Xiang, Tian Tian, sous sédatifs et immobilisé pendant un examen. Mais là encore, il s'agit d'un panda de la province chinoise du Fujian pendant un examen en 2005, selon le laboratoire de recherche numérique de l'Atlantic Council (DFRLab).

Nationalisme et méfiance

Selon le laboratoire de recherche numérique de l'Atlantic Council, ces fausses informations sur les pandas trouvent leur source profonde "dans le nationalisme chinois et la méfiance à l'égard de l'Occident".

"La détérioration des relations entre les États-Unis et la Chine se répercute désormais dans le discours chinois", note ce laboratoire dans un rapport.

Fin septembre, des journalistes de l'AFP à Washington ont vu Mei Xiang et Tian Tian dévorant paisiblement des friandises dans leur enclos. Le zoo organisait alors une grande fête, le "Panda Palooza", pour faire ses adieux aux deux mammifères et à leur petit, Xiao Qi Ji, qui repartiront en Chine en décembre à la fin du contrat de prêt avec Pékin. Un autre panda, Ya Ya, envoyé en Chine par le zoo de Memphis en avril, a lui aussi été au centre d'une furieuse campagne de désinformation au sein du pays. Le zoo a

ainsi été accusé, sans preuve, d'avoir causé la mort de Le Le, le compagnon de Ya Ya. Des internautes ont affirmé que les gardiens du zoo avaient poignardé le panda et vendu ses yeux.

Le zoo a vigoureusement démenti cette campagne de "désinformation", soutenu par l'association chinoise des jardins zoologiques qui a assuré que les pandas de Memphis étaient "traités de façon excellente".

Le quotidien d'Etat chinois Global Times a attribué cette controverse sur Ya Ya aux mauvaises relations sino-américaines. "Si cela ne s'était pas produit à un moment où Washington intensifie sa politique d'endiguement et ses mesures hostiles contre la Chine, cette affaire n'aurait pas suscité un tel émoi", notait-il dans un éditorial en mars.

Aux États-Unis, les observateurs estiment que Pékin tolère, voire encourage le sentiment anti-américain.

Suspension des échanges de panda aux États-Unis

"La désinformation sur le traitement des pandas est un moyen commode d'attiser ces flammes", indique à l'AFP Isaac Stone Fish, directeur général de Strategy Risks, une société d'analyse de données spécialisée sur la Chine.

Elle a provoqué des appels à suspendre les échanges de pandas avec les États-Unis, l'un des rares domaines de coopération qui subsiste entre les deux pays.

Les zoos de San Diego et d'Atlanta ont déjà rendu leurs pandas ou doivent les rendre à la Chine d'ici 2024. Sans extension ou nouveau prêt, les zoos américains risquent de ne plus avoir un seul spécimen pour la première fois depuis 50 ans. "Cette campagne est particulièrement triste au vu du rôle crucial de la diplomatie du panda dans la promotion de relations positives entre la Chine et l'Occident", déplore auprès de l'AFP Darren Linvill, professeur à l'université de Clemson.

Pour l'expert, il s'agit d'"un symptôme malheureux de l'état actuel des relations entre les deux puissances".

Accident de bus mortel à Venise : des travailleurs immigrés salués en héros

Un courage exceptionnel. Deux travailleurs immigrés ont été salués en héros par la presse italienne hier après avoir porté secours aux passagers victimes d'un accident de bus mortel à Mestre, près de Venise mardi soir. Le véhicule, qui transportait une quarantaine de touristes italiens et étrangers, est tombé d'un pont et s'est écrasé en contrebas, près d'une voie ferrée, avant de prendre feu. Au moins 21 passagers sont morts et au moins 15 sont blessés.

Employés d'un chantier naval

Employés d'une usine du constructeur naval Fincantieri, située non loin des lieux du drame, Godstime Erheneden et Boubacar Toure ont été témoins de la scène en sortant du travail. Sans se poser de questions, ils se sont précipités pour venir en aide aux victimes. Le premier, 30 ans, est originaire du Nigeria, le second, âgé de 27 ans, vient de Gambie. Au journal Il Gazzettino, Boubacar Toure explique avoir aidé les pompiers à sortir des flammes quatre personnes, dont une petite fille, mais aussi un petit chien. "J'ai vu le chauffeur dans la cabine du bus, mais il était déjà mort", raconte Boubacar. Le pompier m'a alors dit qu'il fallait penser aux vivants, aux blessés, alors je l'ai aidé à extraire ces personnes, à les emmener à l'extérieur". Le maire de Venise a décrété hier une journée de deuil.

ORAN : PROGRAMMATION DE SOIRÉES "NOUKAT SHOW" CHAQUE SAMEDI

Le public oranais sera au rendez-vous avec des représentations Noukat Show qu'organisera l'association culturelle El-Amel, à partir de samedi à Oran, a-t-on appris hier auprès des organisateurs. Ces représentations, qui auront lieu au niveau de la salle de théâtre El-Jib, relevant de cette association, visent à valoriser ce genre d'art de spectacle, qui suscite un engouement auprès des jeunes amateurs du 4e art, a indiqué le coordinateur de cette manifestation, Sidi Mohamed Belfadel. Ces soirées seront animées par une constellation de comédiens professionnels et de jeunes amateurs, à l'instar d'Amine Ouraghi, Ali Khodja, Souih Si Rabah et Besseghir Mohamed, qui présenteront un cocktail de blagues ciblées, qu'elles soient puisées du patrimoine national ou d'autres nouvelles, issues de leurs propres créations, conjuguant d'autres formes d'expression et reflétant la créativité théâtrale dans la narration et la description, accompagnées de clips musicaux, a ajouté le comédien Belfadel.

Les participants raconteront des histoires drôles traitant de thématiques sociales diverses et utiles pour faire revivre au public de grands moments de plaisir, conformément aux conditions fixées pour cet événement culturel.

Kour Noureddine invité d'honneur à la rencontre internationale du Caire pour la calligraphie arabe

Le calligraphe algérien Kour Noureddine sera l'invité d'honneur de la 8e édition de la rencontre internationale du Caire pour la calligraphie arabe prévue du 10 au 20 octobre dans la capitale égyptienne, a-t-on appris hier auprès de l'artiste. Natif de la ville d'Oran, Kour Noureddine, qui détient une expérience et une place distinguées dans le domaine calligraphique en Algérie, exposera des œuvres dans les styles farsi et diwani, qu'il considère comme les plus proches et les plus inspirateurs pour réaliser ses créations artistiques, ainsi que la calligraphie libre pour laquelle il est célèbre. Cet artiste à l'origine de l'ouverture d'une première galerie de calligraphie arabe à Oran animera un atelier sur cet art au profit des étudiants des écoles de calligraphie arabe et des visiteurs, a-t-il indiqué. Cette manifestation, qui sera marquée par la présence de grands innovateurs dans l'art de la calligraphie arabe et de figures artistiques de l'éco-



le de calligraphie venues des pays arabes et islamiques, sera également l'occasion pour Kour Noureddine de mettre en valeur l'école de calligraphie en Algérie, qui se distingue par sa stature, sa valeur, ses caractéristiques artistiques et son poids parmi les écoles de calligraphie dans le monde, grâce aux calligraphes algériens, qui ont contribué à enrichir les festivals de calligraphie et de calligraphie arabe et ont donné un nouveau souffle à ce type d'arts visuels.

L'artiste Kour Noureddine a à son actif un éventail de calligraphies comprenant plus de 2000

tableaux. Il a pris part à plusieurs manifestations nationales et internationales, dont la plus récente est la 29e édition de l'exposition internationale du livre sous le slogan "Algérie-Pékin un forum de culture et de civilisations", en Chine en juillet dernier.

Il a également obtenu plusieurs prix nationaux et internationaux, dont le 3e prix du festival international de calligraphie arabe à Médéa, en 2022, outre l'écriture d'un ouvrage intitulé "patrimoine et calligraphie arabe" édité par le centre national des recherches préhistoriques, anthropologiques et d'histoire d'Alger.

Un film de science-fiction détrône La Nonne 2 au box-office France

Avec 262 507 entrées pour sa première semaine d'exploitation, "The Creator" de Gareth Edwards prend la tête du box-office français devant "La Nonne 2", qui approche le cap du million de spectateurs. Pour venir à bout du démon de La Nonne 2, il ne fallait donc pas un exorciste mais... une intelligence artificielle. Ce qui n'est pas plus étonnant que cela, tant le sujet agite actuellement Hollywood, sur les écrans comme en coulisses. Mais The Creator a donc battu le dernier spin-off en date de la saga Conjuring pour ses débuts dans les salles françaises. Avec 262 507 entrées à l'issue de sa première semaine d'exploitation, le nouveau long métrage de Gareth Edwards fait d'ores et déjà mieux que le score total de son Monsters (67 514 spectateurs en 2010). Mais il est loin des démarrages de Godzilla (720 996) et Rogue One (1 798 117), son spin-off de Star Wars. Deux films qui, il est vrai, bénéficiaient de la force



de frappe de leurs sagas respectives. Leader pendant deux semaines consécutives, La Nonne 2 perd une place mais approche gentiment du million d'entrées. Un cap que seul deux opus du Conjuringverse n'ont pas atteint en France (Annabelle 3 et La Malédiction de la dame Blanche). Le film de Michael Chaves ne devrait pas en faire partie, mais il lui sera compliqué d'égaliser les 1 394 105 spectateurs de l'épisode précédent.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة الأشغال العمومية والمنشآت القاعدية
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DES INFRASTRUCTURES DE BASE
مديرية الأشغال العمومية لولاية أن قزام
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS WILAYA DE IN GUEZZAM
NIF : 422015000054077

N° DE L'OPERATION:

INTITULE DE L'OPERATION : Modernisation de la RN 01 sur 15 km du PK 2215 au PK 2230

PLACARD PUBLICITAIRE

La Direction Des Travaux Publics Lance Un AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES pour : Modernisation de la RN 01 sur 15 km du PK 2215 au PK 2230

Le cahier des charges seront retirés auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de IN GUEZZAM (bureau contentieux) contre 2 cartouche imprimante KYOCERA 5521 ET 10 RAMMES Papier Extrai à la direction des Travaux Publics D'IN GUEZZAM cité Administrative

CONDITIONS MINIMALES D'ELIGIBILITES

conformément aux dispositions des articles 36,37,38, 39 et 46 de la loi 23-12 du 18 Mouharem 1445 correspondant au 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et des articles 39,40, 42, et 44 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Ne sont éligibles au présent appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales que les entreprises satisfaisant obligatoirement aux conditions minimales suivantes :

• Cas Soumissionnaire en seul :

a/ référence professionnelles : Le soumissionnaire doit être qualifié en Travaux Publics (Activité Principale) et classé à la catégorie 5 ou plus Le certificat de qualification et classification professionnelles en cours de validité doit porter les codes 345-4252 et 345 - 4210 relatifs respectivement aux travaux de revêtement et travaux de terrassements.

b/ Capacités financières : Le soumissionnaire doit avoir réalisé durant les années 2020-2021-2022 au moins un chiffre d'affaire moyen de 300.000.000,00 DA justifié par des bilans visés par des commissaire aux compte et portants les cachets de dépôts au niveau des services des impôts ou par des attestations de chiffres d'affaires délivrées par les services des impôts.

c/ Capacités techniques : Le soumissionnaire doit disposer :

-Un poste d'enrobage, justifié par une carte grise ou une facture d'achat appuyée par un PV de constat d'existence établi par un huissier de justice daté pas plus d'une année au jour de l'ouverture des plis ou contrat de location ou contrat de leasing.

-Une Station de concassage, justifiée par une carte grise ou une facture d'achat appuyée par un PV de constat d'existence établi par un huissier de justice daté pas plus d'une année au jour de l'ouverture des plis ou contrat de location ou contrat de leasing.

-D'une référence dans la réalisation des projets routière dans les dix dernières années et l'année en cours, la quantité

pour chaque attestation doit être supérieur à dix mille (10 000T) tonne d'une quantité cumulés de vingt mille (20 000T) tonne en enrobés BB et/ou GB, justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par un service contractant ou un opérateur public économique.

N.B / CONDITIONS MINIMALES D'ELIGIBILITES IDENTIQUE DANS LE CAS DE

GROUPEMENT AVEC Un exemplaire de la Protoecole d'accord liant les membres du groupement devra être joint au dossier.

CONTENU DU DOSSIER DE SOUMISSION

L'ensemble du dossier de soumission qui doit être présenté par le soumissionnaire doit comprendre les documents constituant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, énumérés ci-dessous :

Le dossier de candidature

1. La déclaration de candidature établie conformément au modèle réglementaire dûment remplie, signée et accompagnée des pièces suivantes :

a. Les pièces fiscales et parafiscales en cours de validité (Extrait de rôle apuré ou avec échéancier, Attestations de mises à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATH) de l'entreprise ;

b. L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les entreprises agissant en société ;

c. Le Numéro d'Identification Fiscale (NIF) de l'entreprise ;

2. La déclaration de probité établie conformément au modèle réglementaire dûment remplie et signée ;

3. Les statuts pour les sociétés ;

4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le soumissionnaire ;

5. Le certificat de qualification et classification professionnelles en cours de validité.

6. Les bilans financiers du soumissionnaire pour les années 2020-2021-2022 certifiés par un commissaire aux comptes (et visés par les services des impôts) ;

7. Les références bancaires justifiées par des attestations de solvabilité (moins de 3 mois) et le RIB.

8. La liste des moyens humains à déployer pour le projet justifiée par des diplômes, CV, attestations et/ou certificats de travail pour les cadres (Attestations d'affiliation à la CNAS à l'appui) ;

9. La liste des moyens matériels à déployer pour le projet y compris les pièces justificatives Cartes grises ou (factures - Récépissés) - assurances pour le matériel roulant, Factures d'achat pour le matériel non roulant au PV de l'huissier de justice.

10. Les références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par des services contractants publics.

L'offre technique

1. La déclaration à souscrire établie conformément au modèle réglementaire dûment remplie et signée ;

2. Le mémoire technique justificatif reprenant la méthodologie du travail à adopter par rapport au délai des travaux

3. Le planning prévisionnel d'exécution des travaux établi en fonction du délai proposé ;

4. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite " lu et accepté ". L'offre financière

11. La lettre de soumission dûment remplie et signée ;

12. Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli et signé ;

13. Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli et signé ;

Présentation des offres

Les plis doivent être déposés auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de IN GUEZZAM, le dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière», conformément à l'article 16 de l'instruction au soumissionnaire. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention :

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION
D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES
APPEL D'OFFRES N° :/2023

LOT N°01 : MODERNISATION DE LA RN 01 SUR 15 KM DU PK 2215 AU PK 2230

Le délai accordé aux soumissionnaires pour préparer leurs offres est à quinze (15) jours à compter de la date de la première, parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP et/ou dans la presse nationale. La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres jusqu'à (14^h 00^{mn}). L'ouverture des plis sera le même jour de dépôt des offres à 14^h 30 en séance publique.

Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à quatre vingt dix jours (90) augmentée de la durée de préparation des offres.

INSOLITE

CITATION
On croit mourir pour la patrie; on meurt pour des industriels.
 Anatole France

Un chat perdu retrouve sa maîtresse 11 ans plus tard

Elle avait perdu son chat depuis plus d'une décennie. Sian Sexton (43 ans), originaire du Pays de Galles, a vécu un moment émouvant lorsqu'un vétérinaire l'a appelée pour lui annoncer que son animal disparu avait été ramené par un couple qui l'avait nourri pendant des années.
 Sian Sexton, du Pays de Galles, a retrouvé son chat

Daisy, disparu il y a plus de dix ans. À l'époque, cette femme avait passé des "mois à chercher" son animal en collant des affiches, en l'attirant avec de la nourriture et en l'appelant dans la rue, en vain.
 Il y a quelque temps, elle a reçu l'appel impensable d'un vétérinaire. Un couple qui nourrissait l'animal depuis plusieurs années a décidé d'emmener Daisy

chez le vétérinaire lorsqu'il a constaté que son état se détériorait rapidement et qu'il craignait qu'il ne survive pas à l'hiver. Grâce à sa puce électronique, le vétérinaire a pu contacter le propriétaire, M. Sexton. Daisy se remet actuellement de la grippe féline et est placée en quarantaine dans une pièce séparée afin de ne pas contaminer les autres chats de Mme Sexton.

LA BLAGUE DU JOUR

Le patient arrive dans le cabinet du médecin et lui dit franchement :
 - Ecoutez docteur, je vais être franc avec vous ; avant de venir vous consulter, j'ai été voir un guérisseur...
 Le docteur sourit et répond :
 - Et quelle idiotie vous a raconté ce charlatan ?
 - Heu... Il m'a conseillé de venir vous voir...

SUDOKU

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 8 | | 1 | 3 | | | 2 |
| | 7 | 4 | | 5 | 8 | | | 3 |
| | 5 | | 7 | | | 1 | | |
| | | | | | | 4 | 2 | |
| 9 | | | | | | | | 1 |
| | 4 | 6 | | | | | | |
| | | 5 | | | 6 | | 7 | |
| 8 | | | 9 | | | 6 | 1 | |
| 2 | | | 5 | 7 | | 8 | | |

REGLE DU JEU
 Une grille est composée de plusieurs carrés. Chaque carré contient tous les chiffres de 1 à 9. Chaque ligne comme chaque colonne contient aussi tous les chiffres de 1 à 9. Certains chiffres vous sont donnés, à vous de trouver les autres. Pour cela, procédez par déduction et élimination.

SOLUTION DU NUMERO PRECEDENT

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 3 | 4 | 8 | 9 | 5 | 6 | 1 | 2 |
| 5 | 9 | 1 | 3 | 6 | 2 | 4 | 8 | 7 |
| 8 | 6 | 2 | 7 | 1 | 4 | 3 | 5 | 9 |
| 4 | 7 | 5 | 9 | 2 | 1 | 8 | 3 | 6 |
| 9 | 1 | 6 | 4 | 3 | 8 | 2 | 7 | 5 |
| 2 | 8 | 3 | 5 | 7 | 6 | 1 | 9 | 4 |
| 3 | 5 | 8 | 6 | 4 | 7 | 9 | 2 | 1 |
| 6 | 2 | 7 | 1 | 8 | 9 | 5 | 4 | 3 |
| 1 | 4 | 9 | 2 | 5 | 3 | 7 | 6 | 8 |

LES FLÉCHÉS

Remplissez cette grille, puis reportez les lettres dans les cases numérotées correspondantes. Vous découvrirez les nom et prénom du personnage.

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| | | | | | | | | | | | | | | |

| | | | | |
|----------------------|----------------------|---------------|----------------------|-------------------------|
| explosion | dômes | touché | hippique | être de garde |
| disséque | chevelure abondante | éclat de rire | | éttoffe unie |
| | | | | 9 |
| conséquence | | 11 | marié | 14 |
| choisit | | | sorte de cale | |
| | | alerte | | |
| pâleurs | | | 4 | tergiversations |
| opères | | | | 12 |
| | 15 | tendre | infusion | |
| note | | poète lyrique | fréquentatif | |
| portion | | | | |
| | 8 | | | possessif |
| rappel | | | | condiment |
| pareseux de nature | | | noeud ferroviaire | |
| | | | chiffre romain | |
| 13 | marque l'alternative | 10 | à bout de force | |
| projectile | | | cérémonie religieuse | |
| berge | 3 | | caution | 1 |
| | écolo | | | un peu trop mûr (fruit) |
| | rassasié | | | transpiration abondante |
| troisième personne | brame | | oiseau échassier | |
| | atome | | | |
| | | 5 | imprécis | 2 |
| trou dans un mur | 7 | | traditions | sur la rose des vents |
| gardienne de la Paix | | | | |
| | | glossine | | |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| U | I | E | R | T | E | C | O | D | R | E | C | A | S | P |
| N | A | N | R | U | N | A | E | N | U | M | E | R | E | R |
| T | O | E | T | A | T | A | P | A | R | P | A | I | N | G |
| M | N | T | D | E | I | H | E | B | I | L | L | A | R | D |
| R | O | A | O | R | G | T | B | S | T | I | A | E | O | N |
| T | E | R | R | I | O | R | A | A | N | R | N | V | L | O |
| E | E | V | A | A | R | C | A | C | C | I | G | E | E | L |
| E | F | H | I | L | G | E | I | L | C | T | E | R | T | B |
| T | A | E | C | H | E | S | T | E | P | O | E | G | T | U |
| N | R | H | O | R | I | R | M | E | C | E | M | R | E | O |
| O | F | C | U | F | A | I | U | R | E | U | H | P | I | D |
| M | E | O | R | N | R | P | N | A | P | P | E | R | L | E |
| E | L | M | C | P | L | R | E | L | L | I | U | O | F | I |
| R | U | H | E | E | E | O | P | A | C | I | F | I | E | R |
| V | E | D | R | R | R | U | E | S | S | I | A | E | E | A |

LES MELÉS N° 1690

Biffez les mots de la liste ci-dessous. Les lettres restantes vous serviront à composer les nom et prénom du sportif caché.

| | |
|-----------|-----------|
| ACCOMPLI | INTEGRAL |
| ARCHET | LANGUE |
| BACTERIE | MOCHE |
| BILLARD | MORALE |
| CORDEAU | NAPPER |
| COUR | NOTOIRE |
| DEPRIME | OLETTE |
| DOUBLON | OPACIFIER |
| ENUMERER | PARPAING |
| EPAISSEUR | PEUPLER |
| FARFELU | REMONTEE |
| FOUILLER | RUTH |
| GARANT | SACERDOCE |
| GREVE | SEANT |
| HIVER | TIARE |
| HUER | TRANCHE |
| INCISIF | |

SOLUTIONS DU NUMERO PRECEDENT

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | M | E | R | G | E | N | C | E | S |
| M | U | N | I | T | I | O | N | S | |
| G | O | R | E | T | L | U | N | E | |
| R | O | S | E | E | T | E | S | | |
| I | T | S | S | A | L | E | M | | |
| A | A | U | R | I | T | | | | |
| P | L | A | N | C | E | R | | | |
| I | N | O | O | I | S | E | | | |
| A | S | I | N | I | E | N | S | | |
| E | M | D | O | T | E | E | S | | |
| T | R | A | C | E | E | N | A | | |
| T | R | A | I | R | E | U | | | |
| O | R | I | E | L | S | C | E | T | |
| D | O | M | E | E | R | S | E | | |
| F | A | N | E | L | O | U | E | R | |

LES FLÉCHÉS

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| T | I | A | G | O |
| 6 | 7 | 8 | 9 | |
| M | A | I | A | |

LES MELÉS BONGANI KHUMALO

La 24^e heure

LE CONSUL GÉNÉRAL D'ALGÉRIE À NAPLES REÇU PAR LE PRÉFET DE RAGUSE

Le préfet de Raguse, Giuseppe Ranieri, a rencontré le consul général d'Algérie à Naples. Cette réunion représente une étape significative dans la réouverture du siège diplomatique algérien à Naples après 18 ans d'absence. Ce nouveau siège aura pour mission de servir la communauté algérienne du sud de

l'Italie, couvrant les régions du sud avec un grand nombre d'utilisateurs potentiels. Au cours de l'entretien, le renforcement des relations bilatérales entre l'Algérie et l'Italie et la coopération économique entre les deux pays ont été évoqués. Le phénomène migratoire et les questions d'actualité dans le

contexte des relations internationales entre l'Italie et l'Algérie ont également été au centre de la rencontre en face-à-face. A l'issue de l'entretien, le consul, au nom de toute la communauté algérienne, a remercié pour "l'hospitalité bienveillante reçue et la disponibilité institutionnelle assurée".

POUR UN INVESTISSEMENT DE 100 M€

Insuline : Sanofi lance son unité de production

PAR SALIM S.

SANOFI annonce l'entrée en production d'une nouvelle unité de production d'insuline sur le site de Sidi Abdallah pour un investissement de l'ordre de 100 millions d'euros. "Ce qui fera de ce complexe industriel le premier en Afrique", nous dira Eduardo Arce Parellada, nouveau président-directeur général de Sanofi Algérie.

Ce projet, qui nous dit-on verra le jour "avant la fin de l'année", va permettre de fournir en insuline le marché national avec même "la possibilité d'exporter vers certains marchés africains", nous dit-on chez Sanofi. Pour rappel, en ce début d'année et plus précisément le 4 janvier dernier, M. Aoun avait haussé le ton à l'adresse de plusieurs firmes pharmaceutiques exerçant sur le sol algérien. Le principal grief retenu par le responsable du secteur de l'industrie en Algérie à l'encontre de la société française concernait l'insuline.



Sur un ton menaçant, il avait clairement déclaré en présence des médias que "si ce laboratoire ne s'engageait pas à moyen terme à produire l'insuline en Algérie", sa position d'importateur qu'il avait qualifiée de "confortable" n'allait pas durer longtemps. Deux semaines plus tard, lors d'une rencontre avec l'ambassadeur de France à Alger, il réitère sa demande, à

savoir "voir le groupe Sanofi respecter ses engagements". L'engagement du groupe pharmaceutique français devait se concrétiser par le lancement "dans les délais convenus dans la fabrication d'insuline en full process", a fait savoir le ministre à l'issue de cet entretien.

La réaction du groupe Sanofi ne s'est pas fait attendre. En interne, un changement mana-

géral est opéré immédiatement, qui s'est matérialisé par l'installation d'un nouveau directeur à la tête de la firme à Alger, et ce, depuis janvier dernier. Au sein du groupe, on charge le nouveau responsable de mettre à exécution l'ensemble des projets pour lesquels le groupe Sanofi s'était engagé auprès des autorités algériennes.

Quelques mois plus tard, la situation semble se décanter. Avec cette annonce, les dirigeants de Sanofi passent à l'acte en présentant un investissement concret. Ils annoncent également que la nouvelle unité de production ne se contentera pas de produire l'insuline classique dont disposent actuellement les millions de malades algériens qui souffrent de diabète, mais ils pourraient élargir le spectre de prise en charge thérapeutique en proposant de nouvelles générations d'insuline qui seront également produites sur la chaîne de production de leur unité algérienne. S. S.

RENTÉE UNIVERSITAIRE Plus de 2,3 millions d'opérations de paiement en ligne

Plus de 2,3 millions d'étudiants se sont acquittés des droits d'inscription, de transport et d'hébergement via le paiement en ligne lors de cette rentrée universitaire 2023-2024, soit une multiplication par 19 du nombre des opérations enregistrées par rapport à l'année passée, a indiqué hier un communiqué du ministère de la poste et des télécommunications.

"Le nombre des opérations de paiement en ligne, via la carte Eddahabia, des droits d'inscription, de transport et d'hébergement, à l'occasion de la rentrée universitaire en cours, s'est élevé à 2.368.270 opérations pour englober, pour la première fois, des opérations de paiement des droits d'inscription, de réinscription, de transport et d'hébergement, sachant qu'elles étaient limitées ces dernières années aux droits d'inscription des nouveaux étudiants", selon le ministère. Le nombre des opérations enregistrées "a augmenté de près de 19 fois par rapport à 2022 qui a enregistré 125.618 opérations, contre 99.666 opérations en 2021 et 64.786 opérations en 2020", lit-on dans le communiqué.

Profanation de manuscrits de Coran Le haut-commissaire des nations unies aux droits de l'homme dénonce

Le haut-commissaire des nations unies aux droits de l'homme, Volker Turk, a dénoncé hier les récentes profanations de manuscrits de Coran en Europe. Il s'agit de "provocations délibérées destinées à creuser des divisions entre les pays et les communautés", a déclaré Turk lors d'une conférence de haut niveau pour commémorer le 75e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme à Madrid. Turk a également appelé l'Europe à "éradiquer le racisme et à défendre les droits humains des migrants et des réfugiés". "J'aurais aimé qu'il y ait une compréhension plus profonde de l'histoire", a déclaré Turk, évoquant le contexte au cours duquel la déclaration des droits de l'homme a été adoptée en 1948, après la Seconde Guerre mondiale. "L'Europe comptait 60 millions de personnes déplacées en tant que réfugiés. Le régime juridique des réfugiés est un produit important de cette expérience", a-t-il déclaré. "J'espère que 2023 restera dans les mémoires comme le tournant qui a renouvelé notre engagement à résoudre les défis par le biais des droits humains. C'est l'occasion de retrouver l'esprit qui a conduit à l'adoption (de la déclaration universelle) et de le projeter dans le futur afin que nous puissions bénéficier de ce cadre cohérent", a-t-il dit.

DÉCÈS DE JEAN-PIERRE ELKABBACH La DG de la communication de la présidence de la République présente ses condoléances



La direction générale de la communication de la présidence de la République a présenté mardi ses condoléances suite au décès du journaliste français Jean-Pierre Elkabbach.

"Suite au décès du chevronné journaliste français Jean-Pierre Elkabbach, ami de l'Algérie et natif de la ville d'Oran, la direction générale de la communication de la présidence de la République présente aux membres de sa famille et à ses amis ses sincères condoléances et sa profonde compassion", indique un communiqué de la direction générale de la communication de la présidence de la République.

Marché pétrolier : l'Opep+ prête à prendre des mesures supplémentaires

L'organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés (Opep+) sont prêts à prendre des "mesures supplémentaires à tout moment" face aux évolutions du marché pétrolier, a indiqué hier le comité ministériel conjoint de suivi Opep et non-Opep (JMMC).

Dans un communiqué publié à l'issue de sa 50e réunion tenue par visioconférence, le JMMC assure "continuer d'évaluer de près les conditions du marché, en notant la volonté des pays signataires de la déclaration de coopération (DoC) de faire face aux évolutions du marché et de se tenir prêts à prendre des mesures supplémentaires à tout moment, en s'appuyant sur la forte cohésion des pays de l'Opep et non-Opep".

Le JMMC a également exprimé dans son document "sa pleine reconnaissance et son soutien aux efforts de l'Arabie saoudite visant à soutenir la



stabilité du marché pétrolier et a réitéré son appréciation pour la réduction volontaire supplémentaire d'un million de barils par jour du royaume et pour sa prolongation jusqu'à la fin de l'année 2023.

Dans le même sillage, il a remercié la Russie pour avoir aussi annoncé prolonger sa réduction volontaire supplémentaire des exportations de 300.000 barils/jusqu'à fin décembre prochain.

Examinant les données de production de pétrole brut pour les mois de juillet et août 2023, le comité a noté aussi la conformité globale pour les pays signataires de la déclaration de

coopération (DoC) aux quotas fixés dans le cadre de l'accord de réduction.

A ce propos, il a exhorté tous les membres de l'alliance à maintenir leurs engagements en se conformant "pleinement" et à adhérer au mécanisme de compensation.

Selon le communiqué, la prochaine réunion du JMMC (51e) aura lieu le 26 novembre prochain.

A noter que la tenue de la réunion du JMMC a coïncidé avec l'annonce hier de l'Arabie saoudite et de la Russie de prolonger les réductions volontaires de leur production jusqu'à la fin de l'année en cours.

Pour rappel, le JMMC se réunit périodiquement afin d'évaluer la mise en œuvre des décisions prises par l'Opep+ pour maintenir l'équilibre et la stabilité du marché pétrolier international. Le comité ministériel est composé de l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, l'Irak, le Koweït, le Nigeria, le Venezuela, la Russie et le Kazakhstan.